ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1529 - 31 octobre 1997 - prix : 9 F

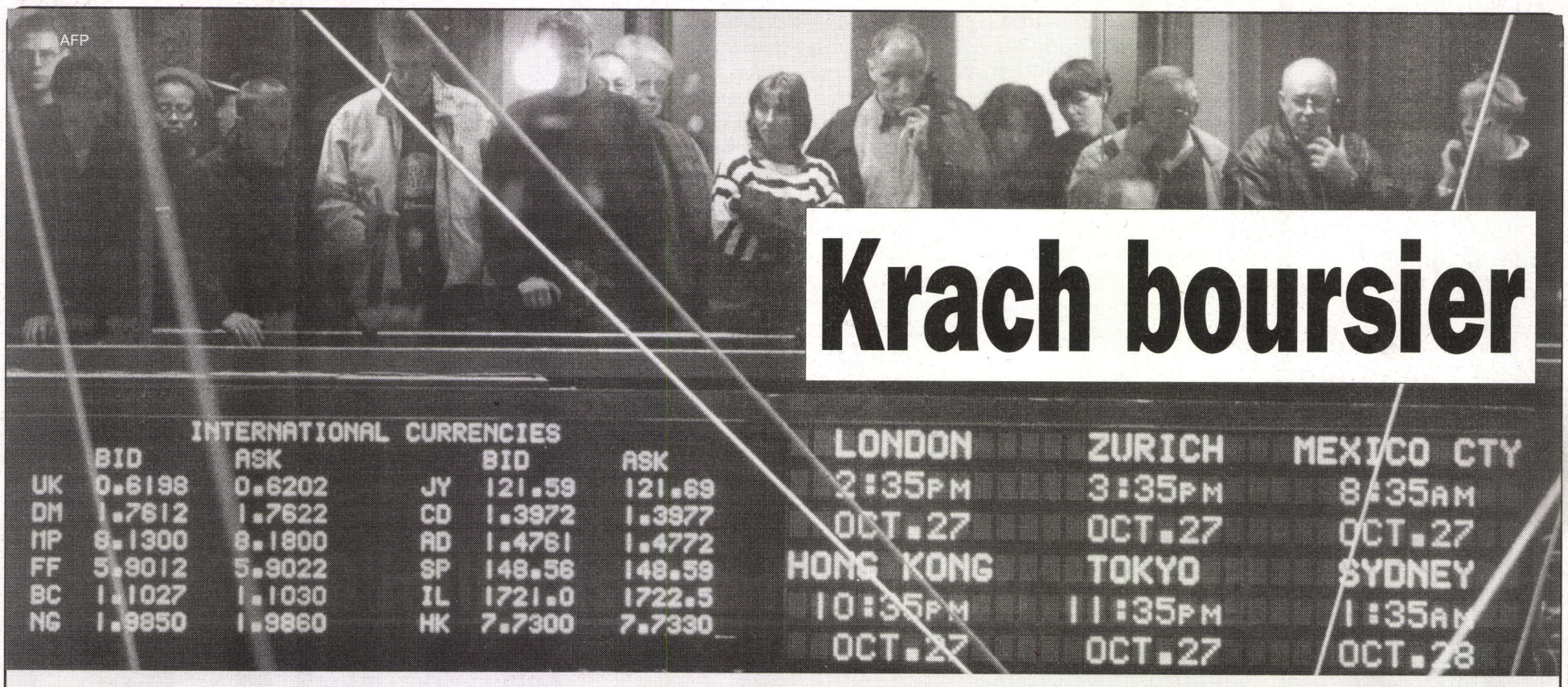

Krach boursier

Sacrifices sans fin pour les uns, spéculation effrénée pour les autres

L'ÉCONOMIE MONDIALE MALADE DU CAPITALISME

M 6189 - 1529 - 9,00 F

SOMMAIRE

Procès Papon

4 – Quand les cadavres sortent des placards
– Avant, pendant et après Vichy : les mêmes hommes

Leur société

5 – Sécu : Aubry-Jospin font du Juppé
– PCF : Mini fronde pour maxi-alignement
– Armes chimiques : les cachotteries de l'armée

6 – Les 35 heures… dérivatif à la lutte contre le chômage

7 – L'inauguration de l'usine Smart en Lorraine

8/9 – Les routiers ne veulent plus être des smicards !
– Sureffectifs de la Fonction publique : un préjugé entretenu
– Les «idées neuves» de Chevènement sur la répression de la délinquances juvénile
– Régularisation des sans-papiers !

Tribune

6 – Des idées d'adjudants

Dans le monde

10 – Espagne : les manœuvres électorales en Galice
– Italie : Schengen et le mur de l'Adriatique

16 – Algérie : des élections qui ne règlent rien
– 250 millions d'enfants au travail

Dans les entreprises

10 – Nyltech (Saint-Fons – Rhône) : mobilisation pour la dignité

11 – Renault (Flins) : heures sup'à tout va !
– Ditechna (Dunkerque) : la grève continue

12 – Crédit Lyonnais : bénéfices retrouvés… aux frais du personnel

13 – SNCF : grève des cheminots des Aubrais et de Blois
– SNCF (Orléans-les-Aubrais) : on a frôlé l'accident grave

14 – GEMS (Buc – Yvelines) : la World Company contestée
– AFPA (Toulouse) : non à la baisse des allocations !

Il y a 75 ans

15 – 30 octobre 1922 : la «marche sur Rome» de Mussolini

LA CRISE FINANCIÈRE ET LES POPULATIONS PAUVRES DU SUD-EST ASIATIQUE

Il a fallu près de quatre mois pour que la crise financière du Sud-Est asiatique finisse par se faire sentir jusque dans les places boursières des grands pays impérialistes. Mais tandis qu'à New York ou à Paris on en est encore à évaluer les effets de la crise en terme de baisse du marché boursier, dans les pays du Sud-Est asiatique la population pauvre a déjà commencé à en payer la note.

L'Indonésie, par exemple, a suivi la Thaïlande dans la crise dès la mi-juillet. Du jour au lendemain sa monnaie a perdu près d'un tiers de sa valeur par rapport au dollar. Puis sont venues toute une série de mesures d'austérité, entre autres celles imposées par le Fonds Monétaire International en échange de son aide financière d'urgence.

Dès le début septembre, la population indonésienne a dû subir un renchérissement brutal des aliments de première nécessité. Le riz, par exemple, aliment de base pour toute une partie de la population, a augmenté de 40% dans les îles extérieures de l'archipel, du fait semble-t-il de l'augmentation du prix du fuel. Les légumes ont augmenté partout de 20 à 30%, l'huile de 40%, etc.

Partout les mesures d'austérité gouvernementales se traduisent par l'abandon de travaux en cours. Plus question de tout-à-l'égout, ni d'usine de traitement des déchets urbains. Les chantiers ont fermé. Tout comme d'ailleurs ceux des grands travaux de prestige et autres gratte-ciels et grands hôtels qui devaient orner le quartier d'affaires de la capitale. La hausse spéculative de l'immobilier s'est dégonflée et les capitaux qu'elle avait attirés sont partis ailleurs. Les grandes entreprises, occidentales bien souvent, qui étaient maîtres-d'œuvre de ces grands travaux ont arrêté les frais dès que les entrepreneurs ont été menacés de faillite. A Djakarta, 150 000 ouvriers du bâtiment se retrouvent ainsi à la rue.

Le reste de la classe ouvrière est également touchée. Dans la métallurgie, nombre d'entreprises, qui tournaient en trois huit, en sont réduites à une équipe tous les deux ou trois jours, faute de matière première. Quantité d'usines petites et moyennes qui font de la sous-traitance pour les entreprises occidentales ont fermé. Les unes parce qu'elles ne peuvent plus importer les pièces ou équipements qui leur seraient nécessaires – cas de l'électronique ou des sous-traitants pharmaceutiques. D'autres, parce que face aux incertitudes du marché, les propriétaires préfèrent simplement mettre la clé sous la porte et prêter leur argent aux banques d'État en bénéficiant ainsi des 30% d'intérêts que celles-ci garantissent.

Derrière l'autosatisfaction des «experts», qui pratiquent la méthode Coué dans l'espoir de rassurer les spéculateurs et l'opinion publique occidentale, les aberrations du marché capitaliste se traduisent d'ores et déjà par une véritable catastrophe sociale dans les pays d'Asie du Sud-Est.

F. R.

• **PARIS**
Vendredi 7 novembre
Grande salle de la Mutualité
80e anniversaire de la révolution russe :
L'ACTUALITÉ DU COMMUNISME, FACE À LA MONDIALISATION CAPITALISTE

• **MAUBEUGE**
Vendredi 14 novembre à 20 h
Salle Sthrau
Rue G. Paillot
(près de la poste)
avec Nicole BAUDRIN

• **CHOLET**
Jeudi 20 novembre à 20h 30
Salle des fêtes
Place du général De Gaulle
avec Marie-Louise DUPAS

• **VESOUL**
Lundi 1er décembre à 20h 30
Salle A. Parisot
Place P. Renet
avec Noël HENNEQUIN

Rencontre
avec les militants de Lutte Ouvrière
à SUCY-EN-BRIE (94)
Dimanche 9 novembre de 9h à 16h
Parking du clos de Pacy (près du marché couvert)
Débat à 11h et 14h30

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Krach boursier : sacrifices sans fin pour les uns, spéculation effrénée pour les autres

L'ÉCONOMIE MONDIALE MALADE DU CAPITALISME

Qui peut croire un instant que la remontée des cours des Bourses intervenue le 28 octobre met fin à l'incertitude économique que révèle le krach boursier qui, depuis l'Asie du Sud-Est, a gagné les places financières occidentales ?

Les explications rassurantes de tous les commentateurs ont évidemment pour but de conjurer la panique qui risque de s'emparer de tous les opérateurs, grandes entreprises et banques, grands capitalistes et autres spéculateurs qui agissent sur le marché des actions dans le monde entier.

Mais que comprennent donc tous ces experts économiques qui font semblant de savoir et d'expliquer ? Il y a quelques semaines, ils disaient que la crise des marchés financiers asiatiques, déjà en cours, n'avait qu'un caractère « régional » : là-bas, on aurait trop spéculé, le cours des actions aurait été surévalué relativement à l'économie réelle et le rééquilibrage, nécessaire. Mais toujours d'après ces commentateurs, le retour d'un krach boursier semblable à celui de 1987 était impossible.

Mais la spéculation n'est pas le fait des seules Bourses asiatiques, elle est générale et elle est même plus importante, ne serait-ce que par les masses de capitaux en jeu, dans les places financières de New York ou Londres ou des autres pays occidentaux. Quant aux capitaux, ce sont les mêmes qui se déplacent d'un bout à l'autre de la planète, à la recherche des opérations les plus avantageuses. On nous a assez dit que l'on est à l'heure de la « mondialisation » et que, sur un simple coup de téléphone, des milliards de dollars peuvent se déplacer en quelques secondes de Singapour à New York ou à Tokyo !

Alors la panique commencée à la Bourse de Hong-Kong s'est logiquement étendue à toutes les autres places financières de la planète.

Et ce n'est pas seulement à Hong-Kong, c'est à New York, Londres ou Paris, que les cours des actions ont été multipliés par deux ou par quatre en quelques années. Alors que les salaires ouvriers stagnent ou baissent, que le chômage s'étend, que les conditions sociales se dégradent, les capitalistes peuvent doubler ou quadrupler leurs avoirs par des coups de bourse judicieux ! Mais c'est justement les licenciements et sacrifices de toute nature, l'aggravation des conditions de vie et de travail d'une majorité de la population dans tous les pays, qui sont pour les capitalistes une promesse de profits et qui les font spéculer à la hausse sur le cours des actions. Tout cet argent tiré de l'exploitation sert à spéculer sur la hausse des actions, simplement parce que ceux qui ont fait des profits escomptent en faire encore plus... jusqu'à ce que leurs espoirs s'écroulent et qu'ils se retirent en panique.

Et c'est bien ce fonctionnement qui est irrationnel. Bien sûr, journalistes et hommes politiques ne manquent pas d'argumenter, dans leur langage, sur « *les fondements de l'économie* » qui sont sains. Mais qu'il y ait des usines et des travailleurs sachant les faire tourner et fabriquer des produits, qu'il y ait des champs et des agriculteurs capables de faire pousser de quoi nourrir tout le monde, chacun le sait. Le problème, c'est pourquoi malgré cela l'économie ne peut fonctionner de façon cohérente, pourquoi pour produire des richesses a-t-elle besoin de rejeter une fraction croissante de la population vers le chômage, la misère et dans certains pays la famine ? Et c'est aussi de savoir pourquoi le fonctionnement de toute l'économie mondiale peut dépendre du comportement irrationnel des possesseurs de capitaux qui placent ceux-ci à la Bourse, ou les retirent, à peu près comme on joue à la roulette dans un casino.

Tout cela, ce sont simplement les lois de l'économie capitaliste, une économie dans laquelle celui qui possède quelques milliards a le droit d'en faire ce qu'il veut, de vendre une usine ou de la fermer, de licencier son personnel et de le condamner au chômage simplement parce qu'il y trouve un profit immédiat ; où les mêmes ont le droit d'engloutir des milliards dans des spéculations immobilières, d'empocher les bénéfices et de faire payer les pertes par la collectivité.

C'est une économie dans laquelle le seul véritable pouvoir de décision est entre les mains de ces possesseurs d'énormes capitaux privés, qui jugent en fonction de leurs perspectives de profit immédiat et non pas des intérêts collectifs de l'humanité. Un Clinton peut toujours leur dire que l'économie est saine et qu'il n'y a pas de raison de paniquer : ce sont eux qui décident de vendre, de transférer leurs capitaux ou de fermer leurs usines s'ils estiment que leur intérêt immédiat est là. Autant de décisions individuelles, sur lesquelles aucun gouvernement n'a de contrôle, et qui entraînent un fonctionnement aveugle de toute l'économie.

Malheureusement, c'est la vie de toute l'humanité qui dépend de ce jeu de loto planétaire qui, même en l'absence de krach, entraîne la crise, la misère et le chaos économique et social pour une fraction croissante de la population mondiale. Alors, il faut une organisation consciente et rationnelle de l'économie, à l'échelle mondiale, en fonction des besoins des hommes et non des profits d'une minorité. C'est la crise capitaliste elle-même qui démontre la nécessité du communisme.

QUAND LES CADAVRES SORTENT DES PLACARDS

La cour d'assises de Bordeaux a renvoyé à une date ultérieure la suite du procès de Maurice Papon, qui ne s'est pas présenté devant le tribunal « pour raisons de santé ». Quel que soit l'état physique du prévenu, cette suspension arrange bien des gens. Nul ne peut d'ailleurs affirmer que ce procès ira jusqu'à son terme.

On a entendu en effet ces derniers jours de multiples voix, dont celle de Séguin pour le RPR, celle de Jospin pour le gouvernement, s'élever pour déplorer que ce procès ne se contente pas de parler des responsabilités personnelles de Papon dans la déportation des Juifs de la région bordelaise entre 1942 et 1944. Mais c'est que la procédure de la cour d'assises a ses exigences, qu'elle prévoit d'examiner dans le détail non seulement les faits incriminés, mais le passé, la personnalité de l'accusé, et qu'en amenant à ouvrir les portes de quelques armoires d'archives elle en a fait sortir bien des cadavres.

Oui, Papon porte une responsabilité écrasante dans la déportation de milliers de Juifs, hommes, femmes et enfants, expédiés vers les camps de la mort. Comme il a joué un rôle, même si on en parle moins, dans la répression qui frappait les militants des organisations de la Résistance, les réfractaires au Service du Travail Obligatoire en Allemagne ou, tout simplement, les petites gens qui, pour survivre, devaient bien avoir recours au marché noir. Le même rôle que celui joué par tous les hauts fonctionnaires qui constituaient les sommets de l'appareil d'État de Vichy.

Oui, De Gaulle en 1944 ne pouvait pas ignorer cela. Mais c'était un homme de la bourgeoisie, dont le problème n'était pas de châtier les hommes de Vichy, mais de remettre en selle un État sérieusement ébranlé par les événements, afin de disposer le cas échéant d'un instrument de cœrcition, si la classe ouvrière n'acceptait pas sans réaction les sacrifices qu'il voulait lui imposer pour le plus grand profit du grand patronat. Et pour cela, il avait besoin des innombrables Papon qui se transformèrent de hauts fonctionnaires de Vichy en hauts fonctionnaires de la Quatrième République.

Oui, les dirigeants des partis qui soutenaient De Gaulle, y compris le Parti Socialiste et le Parti Communiste, ne pouvaient pas ignorer cela. Mais ils choisirent de se taire, parce qu'ils participaient eux aussi à cette opération de replâtrage de l'État de la bourgeoisie française. Aux militants qui voulaient maintenir les milices issues des mouvements de Résistance, Thorez ordonna de se dissoudre, en affirmant qu'il ne fallait « *qu'une seule police* ». Et De Gaulle, reconnaissant, félicita dans ses *Mémoires* de guerre ce Thorez qui avait eu, disait-il, le « *sens de l'État* ».

Oui, Papon couvrit complètement, s'il ne l'ordonna pas, le massacre de centaines de manifestants algériens pacifiques qui protestaient le 17 octobre 1961 contre le couvre-feu qu'on voulait leur imposer. Mais De Gaulle, Debré, qui occupaient alors les plus hautes charges de l'État, couvrirent Papon comme Papon avait couvert ses flics, si même ils n'avaient pas les uns et les autres commandité l'opération. Et avec la complicité de la grande presse, tous ces gens-là mentirent en chœur pour dissimuler ce forfait.

Aujourd'hui, des décennies plus tard, ce procès éclaire d'un jour sinistre la réalité du rôle de cet État dont on nous dit qu'il agit en notre nom. Et l'on comprend que la justice n'ait pas été pressée ; que Pompidou se soit déclaré en son temps partisan de « l'oubli » pour tout ce qui concernait les années 1940-1944, au point de grâcier le chef milicien Touvier ; que Mitterrand, de son propre aveu, ait tout fait pour retarder le plus possible ce genre de procès ; que les responsables du RPR comme ceux du Parti Socialiste soient gênés par le fait qu'un peu de lumière soit faite sur tous ces événements.

Derrière les discours des uns et des autres sur les « valeurs de la République », ce sont des méthodes de mafieux, au service des possédants, qui se cachent.

C'est cela l'État bourgeois !

Éditorial des bulletins d'entreprise du 27 octobre

AVANT, PENDANT ET APRÈS VICHY : LES MÊMES HOMMES

Si les premiers jours d'audience du procès de Papon ont mis en lumière la continuité entre Vichy et la IVe République qui lui succéda, on s'est moins attardé sur l'autre « bout » de cette continuité. Pourtant Vichy lui-même n'était ni sorti de rien ni le produit de quelconques envahisseurs venus d'ailleurs. Nombre de ceux qui portèrent Pétain au pouvoir et collaborèrent avec lui étaient issus de la IIIe République.

De 1936 à 1940, du Front populaire à Vichy, on retrouva les mêmes hommes, à un poste ou un autre. La Chambre des députés qui vota les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940 était la même qui, élue en 1936, avait investi le gouvernement de Front populaire quatre ans auparavant. Et pourtant, sur 649 votants, ils ne furent que 80 à les lui refuser, et 17 à s'abstenir (les élus communistes, dans l'illégalité du fait de l'interdiction du PCF, ne participant pas au vote).

Parmi les hommes politiques de Vichy, on ne peut pas dire non plus que Laval, celui qui fut le plus en évidence durant toute cette période, ait été un homme nouveau : en dix ans, entre 1925 et 1935, il avait été onze fois ministre et quatre fois président du Conseil. Pétain lui-même, chef d'état-major de l'armée française pendant la Première Guerre mondiale et à ce titre principal responsable de la boucherie de Verdun, fut ministre de la Guerre en 1935, puis ministre d'État et ensuite nommé ambassadeur de France en Espagne en 1939. A tous les niveaux de l'appareil d'État la continuité était complète entre la IIIe République et Vichy.

Ainsi, la « fierté du corps préfectoral », comme le soulignera au lendemain de la guerre le sinistre Bousquet, secrétaire général de la police sous Vichy, fut qu'aucun préfet n'ait démissionné en 1940 ; ce fut le régime de Vichy qui choisit d'en révoquer trente-cinq. On retrouve la même stabilité chez tous les hauts fonctionnaires, magistrats, diplomates, dont beaucoup restèrent d'ailleurs en poste après la guerre (la moitié des préfets de 1939 étaient en activité en 1946 et, sur 1100 diplomates en poste en 1947, 450 l'étaient déjà en 1939 et avaient poursuivi leur carrière sous l'Occupation).

De la IIIe à la IVe République, en passant par Vichy, cette parenthèse, dont on parle beaucoup ces temps-ci, n'a rien à voir avec un trou noir. Les hommes qui la remplirent ne venaient pas de nulle part.

M.L.

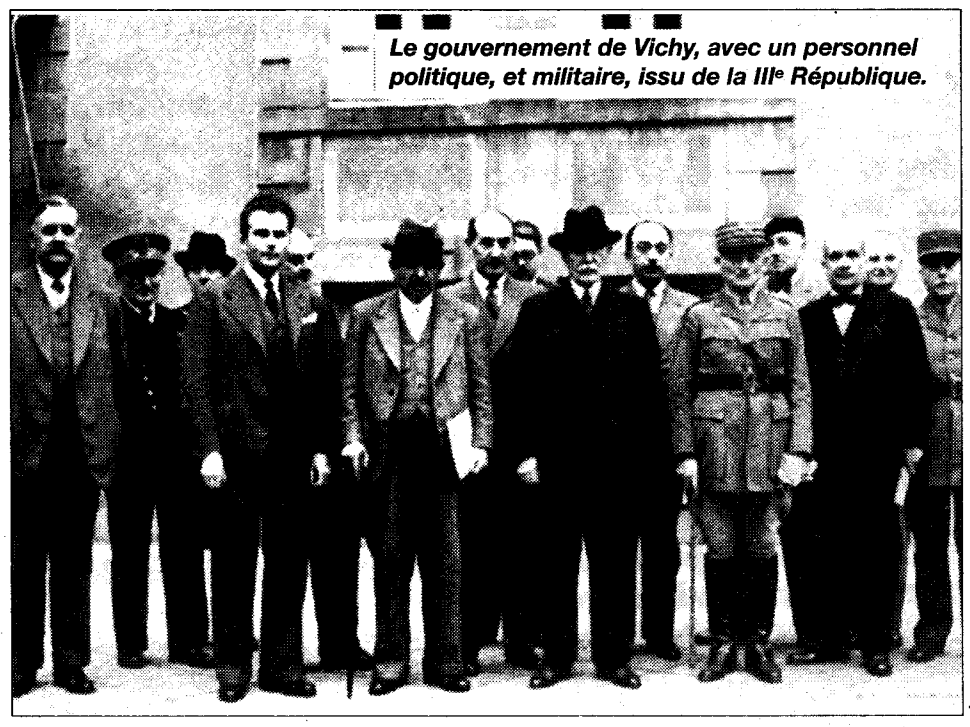

Le gouvernement de Vichy, avec un personnel politique, et militaire, issu de la IIIe République.

Arc

PENDANT LA GUERRE LES AFFAIRES CONTINUAIENT

La mode aujourd'hui, cinquante ans plus tard, est de voir, à la suite de l'Église catholique, des corps constitués faire « acte de repentance » pour leur attitude vis-à-vis du régime de Vichy, et plus particulièrement pour leur complaisance – pour ne pas dire plus – à l'égard de la politique antisémite de ce dernier. Mais il en est qui restent discrets sur leurs activités d'alors : les industriels et autres hommes d'affaires.

Et pourtant, ce fut une période faste pour les affaires, comme en témoigne par exemple le cours des actions en Bourse durant l'Occupation : le cours moyen du secteur bancaire a progressé de 121 % entre 1940 et 1944. La Société Générale, elle, vit ses actions grimper de 315 % dans le même temps. Il en fut de même pour tous les secteurs liés à l'économie de guerre : + 266 % pour Michelin, + 468 % pour les Ciments Lafarge, + 253 % pour le Carbone Lorraine, etc.

Dans son ensemble, le patronat français a collaboré avec les Allemands. Sous la contrainte ? C'est ce qu'il prétendit après, pour se justifier dans la brève période « d'épuration économique » d'après-guerre. Les patrons ne furent d'ailleurs pas inquiétés. Seul Louis Renault, qui avait vendu des chars à l'armée allemande, fut emprisonné en guise d'exutoire, ses usines étant confisquées. Marius Berliet, par exemple, qui avait livré 2 230 camions aux Allemands, put conserver ses usines. De même Michelin, qui avait fait des affaires avec le Reich, se présenta par la suite comme ayant eu une attitude plutôt résistante. Beaucoup d'entreprises avaient deux fers au feu et surtout des sources de profit dans les deux camps : ainsi les cimenteries Lafarge construisirent à la fois des pistes pour l'aviation anglaise, à partir de leurs usines d'Afrique du Nord, et le Mur de l'Atlantique pour les Allemands, sur le territoire français.

Ces exemples, comme ceux de l'Air Liquide, de Sainrapt et Brice, de Kuhlmann, des banques ou des compagnies d'assurances, concernent des entreprises « honorablement connues », qui ont continué à l'être. Elles ont accumulé des fortunes, tandis que les travailleurs subissaient le rationnement et les privations de toute sorte imposés de façon draconienne par le régime vichyste. Tous ces patrons conservèrent et leurs usines et les profits accumulés durant cette période. Au pire certains, surtout parmi les petits patrons, durent payer une amende. Mais personne ne leur a jamais demandé de restituer les fortunes qu'ils se sont constituées alors. Là non plus, il n'y eut pas de parenthèse.

Marianne LAMIRAL

Financement de la Sécurité sociale

AUBRY-JOSPIN FONT DU JUPPÉ

L'Assemblée nationale a commencé l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998. Ce texte défendu par Martine Aubry au nom du gouvernement prétend réduire le déficit de 33 à 12 milliards de francs l'an prochain.

Il prévoit notamment de basculer les cotisations maladie des salariés sur la CSG, qui passera à 7,5 % et s'appliquera désormais aussi aux revenus financiers des ménages, de soumettre l'attribution des allocations familiales à un plafond de ressources et de diminuer l'allocation pour la garde d'enfant à domicile, de 25 % pour les couples gagnant moins de 25 000 F par mois et de 50 % pour les autres. Ce projet de loi propose également de prolonger de cinq ans le prélèvement de 0,5 % sur les revenus et les salaires, institué par Juppé au titre de la contribution au remboursement de la dette sociale (RDS).

Bien que le gouvernement prétende que sa démarche dictée par une « *exigence de justice et de solidarité* », ce projet de loi ne fait que reprendre et même amplifier les orientations du plan Juppé qu'en 1995 les leaders du PS, alors dans l'opposition, avaient critiquées.

De fait, s'il promet d'écorner un peu les revenus des familles les plus aisées, ce projet vise surtout à reporter le déficit des régimes sociaux sur le plus grand nombre, en se gardant bien de mettre à contribution les profits colossaux du patronat. Il n'est même pas question de revenir sur les multiples systèmes d'exonération de charges dont il bénéficie et qui pèsent si lourdement sur le budget de la Sécurité sociale.

En particulier, le plan Aubry place une nouvelle fois le PCF dans une situation délicate par sa participation au gouvernement. Ses députés n'ont pas voté ce texte qui de leur propre aveu « *amplifie les effets du plan Juppé* ». On verra quelle sera leur attitude finale.

Il reste qu'en 1995, par la grève, des dizaines de milliers de travailleurs ont déjà dit ce qu'ils pensaient de ce genre de mesures. Aujourd'hui ils n'ont pas plus de raisons d'accepter le plan Juppé, fût-il remis au goût du jour par Jospin.

Roger MEYNIER

Lors des manifestations de novembre-décembre 1995 contre le plan Juppé.

LO

PCF

MINI-FRONDE POUR MAXI-ALIGNEMENT

Les députés du PCF continuent donc à jouer au « j'y-va-t'y, j'y-va-t'y pas ». Ils ont voté contre l'article 3 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui institue le basculement des cotisations maladies des salariés sur la CSG. Mais ce geste reste symbolique d'autant qu'il n'est pas définitif puisque l'ensemble de cette loi sera soumise au vote le 4 novembre prochain.

Bocquet, président du groupe communiste à la Chambre, s'est empressé de tempérer la portée de ce premier vote négatif en laissant planer le doute sur l'attitude que prendra son groupe lors du vote définitif. Il laisse entendre que cette attitude pourrait fort bien changer puisque comme le titre *L'Humanité* du 29 octobre « *le gouvernement admet le bien-fondé des propositions communistes* ». Quand on regarde d'un peu près ce qui vaut ce bel optimisme, on constate qu'il ne s'agit que de quelques déclarations d'intentions de Martine Aubry, qui n'engagent à rien, sauf à donner le change, pour qui veut bien s'y accrocher. C'est ce que *L'Humanité* fait.

Aubry a ainsi déclaré qu'après cette première étape relative à « l'assiette des ménages », la deuxième étape l'an prochain concernera l'assiette des cotisations employeurs. L'an prochain à l'Assemblée, voilà qui satisfait Bocquet… mais aussi les patrons, à qui on accorde une année de répit, c'est-à-dire des milliards qu'ils n'auront pas à payer.

Mais cette mini-fronde des députés du PCF n'a nullement de quoi inquiéter Jospin et les socialistes, qui savent bien que leur partenaire communiste n'est pas prêt – Hue se tue à le répéter – à se battre pour faire accepter, ce qui serait pourtant la moindre des choses, l'abandon du plan Juppé que le PCF et plus mollement le PS dénonçaient en 1995.

Car quoi qu'en disent les dirigeants du PCF, il n'est pas vrai que le gouvernement « admet le bien-fondé » des revendications du monde du travail et il ne choisit pas de les satisfaire.

J.P.V.

« LA GRANDE MUETTE » MÉRITE BIEN SON NOM

Il aura fallu attendre dix-neuf ans pour apprendre que l'armée française disposait au Sahara algérien d'une base chimique secrète. Depuis 1935 et jusqu'en 1978, sur un site baptisé « B2-Namous », de nombreuses substances chimiques ont été expérimentées à des fins militaires.

Cette installation avait fait l'objet d'une annexe secrète aux accords d'Evian de mars 1962 qui mirent fin à la guerre et qui permirent à l'Algérie de proclamer son indépendance en juillet de la même année. Dans les marchandages qui eurent lieu alors, l'ancienne puissance coloniale imposa aussi de pouvoir garder jusqu'en 1967 ses quatre bases d'essais nucléaires et spatiaux dans le centre du Sahara, à Reggane, In Ecker, Colomb-Béchar et à Hammaguir. C'est d'ailleurs là que l'armée française, avant de s'installer dans le Pacifique, procéda à dix-sept essais nucléaires dont plusieurs dans l'atmosphère.

Lorsque la France construisit en 1935 la base « B2-Namous », elle était signataire depuis dix ans d'une convention internationale prohibant l'emploi des armes chimiques et biologiques. Mais cette convention très hypocrite réservait par ailleurs aux États adhérents la possibilité d'user de ces armes en cas d'agression. Forte du respect de cette « légalité » qui permettait tout et son contraire, la France continua donc à fabriquer et stocker des armes chimiques, prétendument jusqu'en 1984, année où elle ratifia une nouvelle convention. La base saharienne fut, elle, fermée en 1978, après que les militaires y eurent fait de nombreux essais à l'air libre.

Mais comment croire à la véracité de ce que l'on nous dit aujourd'hui, alors que pendant des décennies le mensonge, ne serait-ce que par omission, était la règle ? Selon Pierre Messmer qui fut le ministre des Armées de De Gaulle de 1960 à 1969, les choses seraient maintenant réglées définitivement. « *Le chimique et le bactériologique sont des activités mortes, et il est toujours possible de parler des morts* », a-t-il dit. Une façon de reconnaître en tout cas que la transparence n'est pas le fort de l'État et de l'armée, et qu'en conséquence il vaut mieux douter des propos que nous tiennent tous ces « responsables »… quel qu'en soit le domaine.

G.L.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- **Où en est la cause des femmes ?** (N° 66 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 novembre 1995)
- **Israël : comment le sionisme a produit l'extrême droite** (N° 67 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 2 février 1996)
- **Espagne 1931-1937 : la politique de Front populaire contre la révolution ouvrière** (N° 68 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 mai 1996)
- **Du Front unique aux différentes moutures de l'Union de la Gauche, les relations du PCF et des socialistes** (N° 69 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 29 mars 1996)
- **Les Kurdes, victimes de la politique impérialiste… et de celle de leurs propres dirigeants.** (N° 70 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 1996)
- **Le communisme, l'écologie et les écologistes** (N° 71 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 décembre 1996)
- **La mondialisation de l'économie** (N° 72 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 14 mars 1997)
- **La protection sociale : des assurances contre la révolte ouvrière** (N° 73 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 1997)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

DES IDÉES D'ADJUDANTS

Jospin vient d'annoncer un « plan de sécurité ». Voilà le mot lâché, ce mot de « sécurité » cher à la droite… et à Le Pen. Et puisque des élections se préparent pour mars 1998, il faut bien que la gauche pense « à ne pas laisser le terrain à Le Pen ». C'est très exactement ainsi que ces mesures sont présentées par les dirigeants du parti socialiste et du parti communiste. Mais ce qu'ils disputent bel et bien à Le Pen, c'est le terrain de la pire démagogie.

Car c'est facile de prétendre qu'on va lutter contre la petite délinquance, quand la grande, la vraie, celle qui détourne massivement, légalement ou non, les fonds publics vers les grandes fortunes privées, reste intouchable. Celle-là reste toujours au-dessus des lois, quand ce n'est pas elle qui fait la loi !

Mais c'est la petite, qui grandirait dangereusement. C'est elle qui gangrène les cités HLM et les quartiers pauvres où elle aurait décuplé depuis vingt ans, nous dit-on, en oubliant de préciser que le chômage à lui aussi très exactement été multiplié par dix ! Telle cause, tel effet. Le professeur Jospin doit le savoir. Alors, pourquoi n'annonce-t-il pas simplement qu'il va utiliser les grands moyens pour supprimer le chômage, en s'en prenant aux vrais voleurs, aux vrais spoliateurs, aux fauteurs de misère, aux licencieurs, aux accapareurs ?

Mais non. Jospin a choisi de faire donner ses adjudants de service.

Et pour commencer, le ministre de l'Education Nationale, Claude Allègre, qui joue le père-la-morale et veut obliger les enseignants et les parents à donner des leçons de civisme à la jeunesse. Mais on va leur faire réciter quoi, aux gosses, tous les matins ? Que celui qui vole un œuf ou une mobylette peut en prendre pour des mois, voire des années ? Tandis que ceux qui amassent d'énormes magots en s'accaparant le travail des autres peuvent licencier en toute impunité ?

Il y a aussi le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui va faire le père-fouettard. Il parle d'envoyer plus de flics dans les cités ou de recruter des jeunes de la fournée Aubry pour aller là où les vrais flics n'ont plus envie de mettre les pieds ! Et il rêve de réinstaurer les maisons de correction, ces prisons pour adolescents dont les jeunes ressortaient plus durs qu'ils n'y étaient entrés.

Au mieux, des rondes supplémentaires de gendarmes et les nouveaux petits boulots d'auxiliaires de police dans les bus de banlieue, déplaceront les problèmes à d'autres heures ou dans d'autres lieux. Au pire, elles contribueront à empoisonner encore plus l'atmosphère des quartiers populaires, certainement pas à y changer le sort des gens.

De la coercition et de la poigne, certes, il en faudrait, exercée par les travailleurs eux-mêmes, pas contre leurs enfants sans perspectives ni espoir, mais contre les vrais responsables de la pauvreté et de l'exclusion. Oui, il faudrait interdire les licenciements et exproprier ceux qui font des bénéfices tout en planifiant le chômage. Oui, il faudrait réquisitionner les capitaux disponibles pour embaucher massivement dans les services publics où les besoins sont si criants. Oui, il faudrait prendre aux riches, aux spéculateurs, pour créer des millions d'emplois utiles et équiper les banlieues en parcs, en écoles, en lycées aussi bien dotés en moyens et professeurs que ceux des quartiers riches, en vrais transports collectifs, en centres sportifs, culturels… Oui, il faudrait prendre des mesures énergiques et radicales pour faire disparaître la paupérisation qui ronge la société et dont la petite délinquance n'est qu'une conséquence.

Mais le gouvernement socialiste, comme les précédents, réserve ses coups et ses gendarmes aux classes populaires, sans oublier la morale par là-dessus !

Jospin n'a que des idées d'adjudant. Au service du patronat et de la bourgeoisie. La seule solution que ces politiciens bourgeois voient au chômage et à la pauvreté, c'est plus de flics, de prisons et d'encadrement policier. Pourquoi pas des barbelés et des miradors, tant qu'ils y sont ? Mais prendre l'argent là où il est pour en finir avec le chômage et ses conséquences, cela dépasse leur imagination, forcément. Reste aux travailleurs à envisager les grands moyens…

• Éditorial des bulletins d'entreprise **l'Étincelle** *du lundi 27 octobre 1997*

Leur société

QUAND LES 35 HEURES SERVENT À DÉTOURNER DE LA LUTTE VITALE CONTRE LE CHÔMAGE

Depuis que Jospin a annoncé qu'une loi-cadre pour les 35 heures devrait voir le jour à l'horizon 2000, les patrons ont poussé de hauts cris pour faire valoir leurs intérêts. Depuis lors, les syndicats, à différents niveaux, ont eux aussi donné comme axe à leur propagande cette même loi en déclarant qu'il faut « ouvrir la porte » que le gouvernement aurait entrouverte avec son projet. Mais on peut se demander si cette « porte entrouverte » débouche sur des perspectives positives pour les travailleurs, ou sur une impasse, pour ne pas dire un mur.

L'essentiel du succès du projet gouvernemental – dont on ne connaîtra, au mieux, les modalités exactes que dans plus de deux ans – est seulement dû à la mise en scène orchestrée par les représentants du patronat avec cris, pleurs, portes qui claquent et démission de Jean Gandois. Cette comédie a servi de certificat de « bon projet pour les travailleurs » puisque les patrons criaient si fort. Mais aujourd'hui elle sert de justification à tous les cadeaux que le gouvernement entend faire aux patrons qui, eux, n'auront pas à attendre deux ans ou plus pour empocher.

Les travailleurs, au mieux, bénéficieront après l'an 2000, d'une augmentation de 2 % au moment de la promulgation de la loi. Cela correspond à la majoration des heures supplémentaires à partir de 35 heures au lieu de 39 aujourd'hui, car il n'est nullement envisagé de rendre obligatoire la diminution des horaires de travail. D'ailleurs aujourd'hui avec un horaire légal de 39 heures, et malgré des millions d'heures de chômage partiel imposées partout, la durée moyenne de la semaine de travail effectuée par ceux qui ont un emploi est de 41 heures.

Quant aux patrons, ils pourront bénéficier dès aujourd'hui d'aides que beaucoup comparent par leur nature et leur montant à celles octroyées par la loi de Robien, mise en place sous le gouvernement Juppé et qui avait cours jusqu'à maintenant. Avec en plus la possibilité d'imposer au personnel l'annualisation des horaires de travail, ce qui est une formidable affaire financière (les heures supplémentaires ne sont plus payées et le chômage partiel n'est plus indemnisé), voire d'imposer des équipes astreignantes, en horaire décalé ou la nuit.

C'est pourtant ce projet que les dirigeants des partis de gauche, y compris du PCF, présentent comme une avancée importante, et que les syndicats, CFDT certes mais aussi CGT, présentent comme point d'appui majeur pour la période à venir à leurs militants et aux travailleurs.

Bien sûr qu'une véritable réduction du temps de travail à 35 heures sans toutes les contreparties que les patrons veulent imposer, serait un progrès. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Et la mise en valeur du projet gouvernemental sur les 35 heures par les dirigeants syndicaux, non seulement sert de faire-valoir à Jospin mais, plus grave encore, détourne les militants voire les travailleurs des vrais problèmes de l'heure.

De toute façon, le projet gouvernemental n'apporte pas le début du commencement d'une réponse au drame vécu par l'ensemble du monde du travail : le chômage qui touche aujourd'hui peu ou prou 7 millions de personnes dans le pays. Pourtant c'est à cette situation qu'il faut apporter des réponses pour pouvoir sortir des pans entiers de la classe ouvrière du désespoir.

Pour maintenir et créer des emplois, il faut contraindre le patronat à payer, à prendre sur ses profits (les seuls bénéfices officiellement déclarés équivalent chaque année au budget de l'État). Il faut non seulement interdire les licenciements, mais aussi récupérer les dizaines de milliards d'aides directes distribuées chaque année à fonds perdus au patronat. Avec les sommes ainsi récupérées, l'État pourrait créer directement les emplois nécessaires dans les services publics.

La situation actuelle nécessite plus que jamais qu'on trace, devant l'ensemble du monde du travail, le chemin à parcourir pour résoudre le problème du chômage. Et pas plus les travailleurs que les militants de la classe ouvrière ne doivent accepter de se laisser détourner des vrais combats qu'il faut préparer.

Paul SOREL

L'inauguration de l'usine Smart en Lorraine

PETITES VOITURES GROS PROFITS

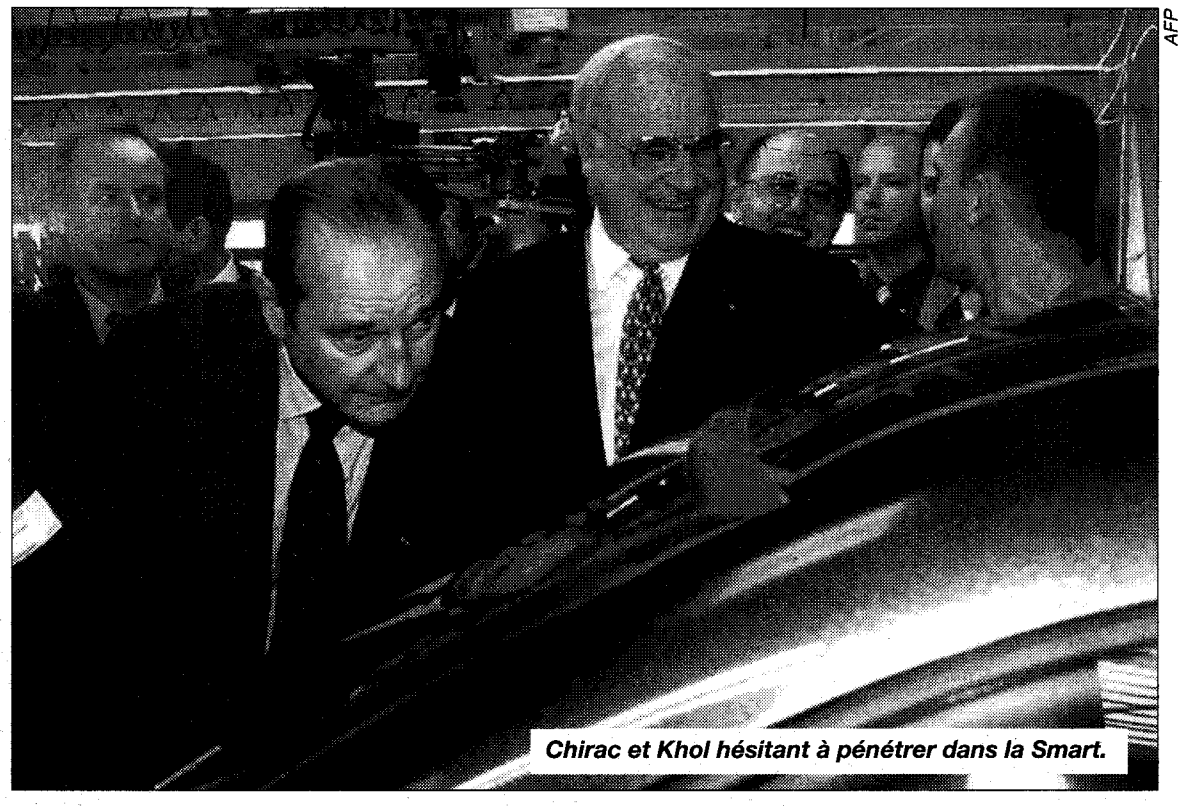
AFP

Chirac et Khol hésitant à pénétrer dans la Smart.

Chirac et Kohl, flanqués du vice-président de la Confédération helvétique, ont inauguré lundi 27 octobre la nouvelle usine Smart de Hambach, près de Sarreguemines, en Lorraine. Pourquoi tant de cérémonial et de fanfares ? L'usine qui emploie actuellement 400 salariés devrait en faire travailler 2 000 dans deux ou trois ans, si tout va bien. Deux mille emplois nouveaux ce serait donc tellement exceptionnel que cela justifie un tel tapage et la mobilisation d'un président, d'un chancelier et d'un vice-président, venus de trois États européens !

De toute façon c'est dérisoire par rapport au chômage, et même les 10 000 emplois directs et 6 000 indirects espérés pour l'ensemble de l'opération Smart, y compris les réseaux de vente, restent une goutte d'eau dans l'océan du chômage.

La Smart est une microvoiture à deux places conçue pour la ville. Tellement petite sans doute que ni Chirac, ni surtout Kohl, n'ont voulu entrer dedans et prendre le volant, comme souhaitaient les promoteurs, de crainte peut-être d'avoir quelque mal à en ressortir. En tout cas ce nouveau « concept » est un pari qui marchera peut-être, ou peut-être pas…

C'est pourquoi les patrons de la nouvelle société MCC (Micro Compact Car) c'est-à-dire la firme allemande Mercedes (avec 80 % du capital) et la firme suisse SMH (qui fabrique des montres Swatch, avec 20 % du capital) ont soigneusement limité les risques et leurs investissements.

D'une part ils ont associé des équipementiers, appelés « partenaires système », comme Krupp, Bosch, Nobel… qui font presque tout, sauf l'assemblage, et ont apporté 1,3 milliard de francs sur les 2,8 milliards de l'usine, soit 46 % du total. En cas de naufrage, le « bouillon » sera donc partagé.

Et surtout, sur les 1,5 milliard restant, Mercedes et SMH ont reçu, ou recevront de 435 millions à 685 millions d'aides publiques (les chiffres varient selon les sources). Cela représente 15 % à 25 % du prix de l'usine, et de quoi payer durant plus de deux ou plus de trois ans (toujours selon les sources) les salaires de deux mille ouvriers à 6 000 F par mois, en incluant les charges patronales. Les salariés actuels sont payés au Smic, selon un délégué CGT.

Les aides publiques viennent de l'État, de la région, du département, du district et même de certaines municipalités. Ce sont les contribuables nationaux et locaux qui payent. En cas de faillite du projet, leur argent sera perdu. En cas de réussite… aussi, car de toute façon ce sera Mercedes et SMH qui empocheront. Kohl a qualifié la Smart d'« *exemple admirable qui montre le courage entrepreneurial européen* ». Un courage, comme on le constate, assez limité ! Tous ces patrons qui prétendent n'avoir que le libéralisme comme philosophie savent parfaitement s'accommoder des finances publiques, comme tant d'autres avant eux…

La ville de Hambach a été choisie pour la Smart, parmi 72 sites proposés au départ dans divers pays. Les patrons ont tenu compte de la situation géographique bien sûr, mais aussi des aides publiques, ainsi que de la possibilité de faire travailler les ouvriers les samedis et les nuits. Les villes se sont « battues » pour faire venir les patrons. Hambach a accepté, entre autres, de baisser de 4 % le taux de la taxe professionnelle.

Maintenant l'exploitation des travailleurs va pouvoir passer en vitesse de croisière dans l'immense usine baptisée Smart-ville, et dont une artère s'appelle paraît-il « Flexibilité ». Tout un programme. Tout est prévu, ainsi par exemple les patrons sont divers, seulement 800 des futurs 2 000 travailleurs seront embauchés par MCC, les autres le seront par les « partenaires », ce qui rendra plus difficile la résistance ouvrière.

Mercedes et SMH n'ont pas voulu s'installer en Allemagne, à cause du poids du syndicat IG Metall. Espérons que les travailleurs lorrains sauront, malgré la force de leurs exploiteurs, ne pas se montrer inférieurs, et qui sait, un jour peut-être rebaptiser certaine rue « Combativité » par exemple.

André VICTOR

Éducation nationale

LEÇON DE MORALE … OU ORDRE MORAL ?

Après le « rendez-vous citoyen » devant remplacer le service militaire pour tous les jeunes, voilà le « module obligatoire d'éducation à la citoyenneté » en classe de première, dernière nouveauté du programme scolaire, annoncée par Claude Allègre pour la rentrée 1998.

Et, petite pique au passage aux enseignants, il a également annoncé la création d'une épreuve de « morale civique » à l'entrée en IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) pour être sûr, a-t-il déclaré, un tantinet méprisant, que les enseignants l'auront apprise à un moment ou à un autre…

On peut se demander à la lumière des nombreuses « affaires » qui secouent actuellement le monde des politiciens si ce ne sont pas plutôt eux qui auraient besoin de relire les manuels de « morale civique » !

En tout cas, pour les élèves, on peut se demander ce que le ministre a en tête quand il parle gravement d'inculquer « les bases de la morale ». Il s'agirait de défendre, selon ses mots, les valeurs de « *notre* » histoire, de montrer « *comment les valeurs de la République ont été acquises, perdues, reconquises* », de comprendre la devise « Liberté-Egalité-Fraternité ». Mais quelle histoire ? Quelle république ? Celle de la conquête des colonies, de l'écrasement des soulèvements populaires, du nationalisme à tout crin ? Et où est « l'égalité » dans cette société ?

La clé nous est donnée par Chévènement, aujourd'hui ministre de l'Intérieur, hier, ministre de l'Éducation nationale quand, en 1985, il réintroduisait *La Marseillaise* obligatoire à l'école.

Aux côtés d'Allègre, il a en effet déclaré que « *l'éducation civique est le premier garant de l'ordre* ». Il aurait pu préciser de l'ordre établi, de l'ordre capitaliste, car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Il faut souhaiter que les jeunes lycéens « citoyens » auront le sens critique nécessaire pour se méfier des politiciens, des beaux discours et… des professeurs de morale. L'attitude des politiciens, au pouvoir ou de l'opposition, y contribuera, soyons-en sûrs !

Claire LACOMBE

Notre camarade Danièle

Notre camarade Danièle Plociennik est décédée, le 23 octobre, des suites d'un cancer du poumon. Elle avait 58 ans.

Alors étudiante à l'École Normale Supérieure de Fontenay, Danièle fit partie de cette génération de jeunes qui découvrirent la nécessité de l'engagement politique à travers leur révolte contre la guerre d'Algérie. Elle milita d'abord au PSU, découvrit les idées trotskystes, et rejoignit alors nos rangs qu'elle ne devait plus quitter, car le combat politique fut désormais au centre de sa vie.

Tous ceux qui l'ont connue et qui ont milité avec elle, certains depuis tant d'années, tous ceux qui ont vu, lors de la dernière fête de Lutte Ouvrière, à Presles, avec quel courage et quelle dignité elle affrontait la maladie, ne l'oublieront pas.

Que sa mère, que ses proches, sachent que nous partageons leur peine.

Routiers

LES FORÇATS DE LA R
NE VEULENT
ÊTRE DES SMICA

AFP

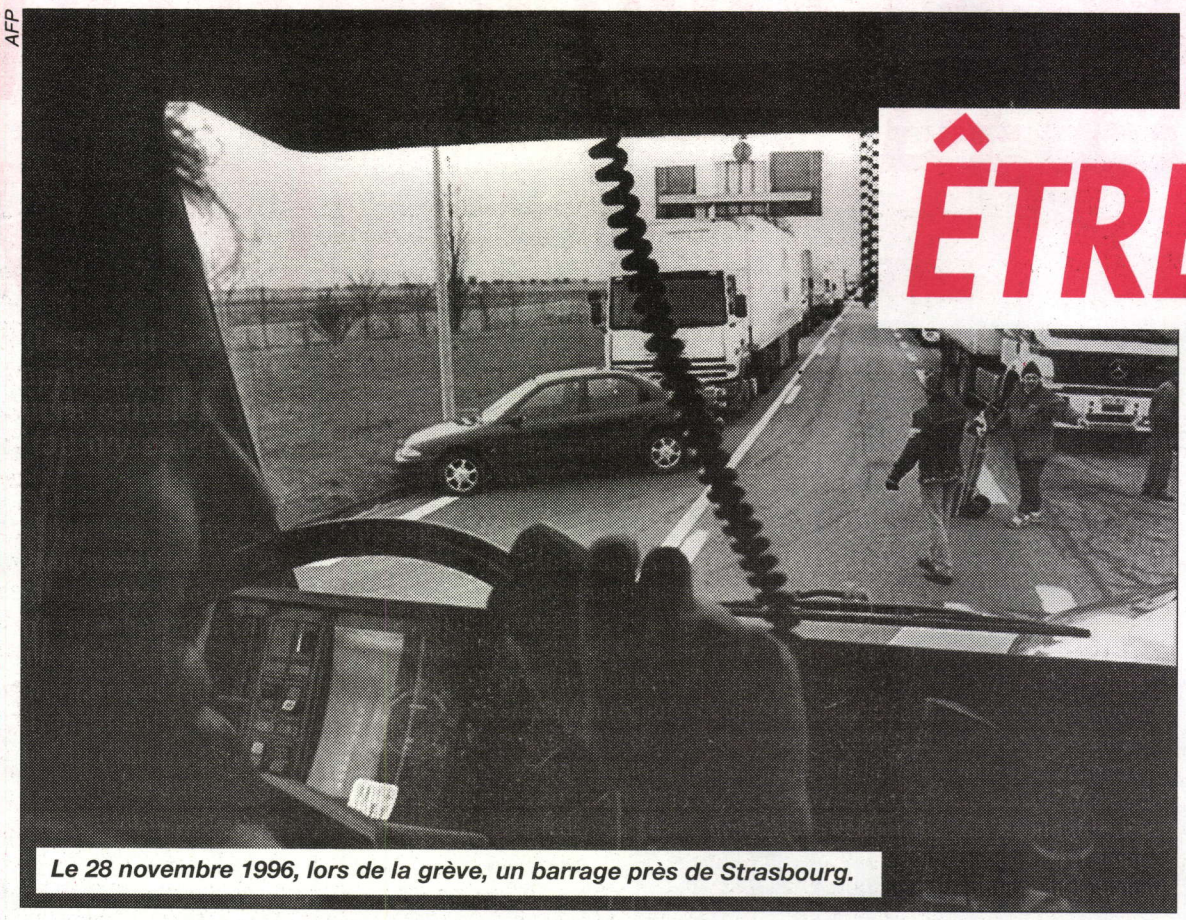

Le 28 novembre 1996, lors de la grève, un barrage près de Strasbourg.

Les représentants des patrons et des salariés routi dimanche 2 novembre, à 22 heures (le jour des retour Toussaint) pour trouver un accord, sinon à cette date pourraient reprendre le chemin de la lutte, comme il l' presque jour pour jour.

La négociation actuellement en cours porte sur les salaires. Les quatre syndicats ouvriers défendent la revendication de 120 000 F brut par an pour 200 heures de travail par mois, soit un salaire net mensuel de 8 000 F. Actuellement, sur 250 000 routiers, 50 000 seulement se situent au-dessus du salaire minimum. Mais les syndicats s'opposent à toute annualisation des rémunérations, car avec un 13e mois et des primes, cela réduit de fait le taux horaire. Ils exigent une revalorisation du taux horaire pour arriver à un taux horaire de 48 à 52 F, applicable à tous les salariés quelle que soit leur ancienneté.

Vendredi 24 octobre, les deux unions patronales apparaissaient divisées lors des négociations. Les grandes entreprises, représentées par l'Union des fédérations de transport (UFT), proposaient d'accorder les 120 000 F en 2001, mais seulement pour les conducteurs très qualifiés (ils sont 5 000, en fin de carrière). Ils entendaient, en même temps, annualiser cette rémunération pour amortir sur trois ans l'effet de cette augmentation. Aux autres, l'UFT proposait chichement 1,5 % d'augmentation au 1er octobre. L'Unostra, qui représente les petites entreprises et redoute plus un conflit, était prête de son côté à accorder 7 % de rallonge du salaire mensuel dès 1998 pour aboutir aux 120 000 F en l'an 2000. Mais depuis lundi 27, les deux organisations patronales font front commun sur la base de salaires annualisés, avec quelques « aménagements du calendrier » pour parvenir aux 120 000 F.

Quant au gouvernement, on pourrait espérer qu'un ministre PCF des Transports aurait à cœur de se montrer solidaire des salariés. Mais Jean-Claude Gayssot, le ministre en question, se contente de souhaiter que « *les engagements et les protocoles issus du conflit de novembre 1996 soient respectés* ». Il a assuré que ceux de l'État sur la cessation d'activité à 55 ans seraient

SALAIRES ET TEMPS DE TRAVAIL

Selon une étude du ministère du Travail menée en 1995 et 1996, la durée moyenne du travail des routiers est de 53 heures par semaine. Elle est de 48,6 heures quand les chauffeurs rentrent chaque soir chez eux. Elle est de 52,4 heures pour ceux qui s'absentent de une à trois nuits et de 61,1 heures pour plus de quatre nuits d'absence. 22,3 % des chauffeurs de cette dernière catégorie font plus de 70 heures.

Le salaire net mensuel est de 6 900 F, soit un taux inférieur au Smic si l'on tient compte du nombre d'heures travaillées (bien au-delà des 169 heures). Il s'y ajoute 2 800 F de frais de route et 600 francs de prime.

Dans les petites entreprises (sur environ 38 000 entreprises, plus de 28 000 ont moins de cinq salariés), certains chauffeurs peuvent travailler trois cents heures par mois pour un salaire brut de 6 000 F.

Ces faibles rémunérations expliquent pourquoi le transport routier n'a cessé de prendre de l'ampleur dans le transport des marchandises, abandonné de plus en plus à la sous-traitance depuis près d'une quinzaine d'années. Le transport routier représentait 29 % du fret en 1954. Il en représente désormais 75 %.

Transports Izard (Dunkerque)

EN GRÈVE POUR LES SALAIRES

Lundi 27 octobre, vingt-cinq chauffeurs de la société de transport Izard à Dunkerque (filiale du groupe Bolloré) se sont mis en grève.

Ils revendiquent de ne plus être payés au-dessous du SMIC ; d'avoir leurs heures supplémentaires rémunérées ; de garder leur 13e mois que le patron veut transformer en prime de participation ; d'avoir leur paie en temps et en heure ; de ne plus voir le patron verser leur cotisation de mutuelle avec trois ou quatre mois de retard à la Mutuelle des Flandres.

Les chauffeurs en grève en ont plus qu'assez des longues journées de travail pour un très petit salaire qu'ils ont bien du mal à toucher régulièrement. Ils sont décidés à faire céder la direction.

Fonction publique

LES « SUREFFECTIFS », UN PRÉJUGÉ ENTRETENU

Une note destinée au ministère de l'Economie et des Finances et publiée par *Le Canard Enchaîné* prétend que les fonctionnaires seraient trop nombreux et qu'il faudrait en limiter le nombre, progressivement, en ne remplaçant que trois départs à la retraite sur quatre, pendant dix ans.

L'inspecteur des finances auteur de cette note – ancien directeur « de gauche » du budget sous Mitterrand – estime à 500 000 le nombre des fonctionnaires excédentaires, soit 10 % de l'effectif, pas moins !

Les syndicats de fonctionnaires se sont émus de cette information que le ministre des Finances n'a pas formellement démentie, se contentant de déclarer, dans un communiqué, que cette note « *n'engageait que ses auteurs et en aucun cas, le gouvernement* ».

Au nom des restrictions budgétaires, les gouvernements successifs ont depuis longtemps régulièrement diminué le nombre de travailleurs employés par l'État. Mais ce thème relève en même temps d'une vieille recette démagogique utilisée elle aussi depuis longtemps par les politiciens de tous bords.

Diviser le monde du travail en opposant les fonctionnaires aux salariés du privé et montrer du doigt le secteur public qui ne serait « pas assez compétitif », « pas assez mobile », trop protégé, c'est faire diversion.

Dans un passé récent les fonctionnaires ont été qualifiés de « *nantis* » ou plus récemment « *de mauvaise graisse* » dénoncée par Juppé, idée allègrement reprise par Allègre parlant de la nécessité de « *dégraisser le mammouth* » désignant ainsi l'Éducation nationale.

Comme si le problème se posait à ce niveau. Il y a certes parmi les salariés qui émargent au budget de l'État des parasites, comme les militaires de carrière, et certaines coteries liées aux notables et autres politiciens.

ROUTE
T PLUS
ARDS !

**ers ont jusqu'au
s des vacances de la
les routiers salariés
avaient fait il y a un an**

tenus. Selon lui, les moyens « sont prévus » en 1997 et 1998. Il prétend ensuite « se battre » pour imposer l'harmonisation européenne des services et des règles mais pour ce qui est du patronat français, il se contente de l'inviter au dialogue social.

Alors, il ne reste en effet plus aux routiers qu'à se battre et à montrer leur force, comme l'an passé, et même mieux. Ils ne manquent pas de raisons de montrer leur colère. Leur métier est dur, très mal payé. Bien rares sont ceux qui parviennent à se faire régler leurs heures d'attente. Sans compter qu'ils ont gardé en travers de la gorge la fin du conflit de l'an dernier. Les patrons s'étaient engagés à verser une prime de 3 000 F pour mettre fin au conflit. Un engagement qui a été violé par 95 % des patrons qui n'ont pas payé cette prime. Si ces négociations débouchent finalement sur un nouveau conflit, tous ces patrons qui piétinent leur propre parole, qui n'ont aucun scrupule à violer les conditions de sécurité de leurs chauffeurs et qui méprisent leur vie, comme celle des autres automobilistes, n'auront alors que ce qu'ils méritent. Et il ne faut pas souhaiter que les routiers le leur fassent payer le plus cher possible.

Jacques FONTENOY

Mais pour l'essentiel, il n'y a pas trop de fonctionnaires. Bien au contraire, on en manque.

Lorsqu'on recense les besoins de la population, ces manques sont criants dans les hôpitaux, dans les crèches, les écoles, l'administration, les Assedic, les transports, etc.

Pour diminuer le nombre des chômeurs et mieux répondre aux attentes de la population, l'État devrait créer des postes dans le secteur public, en osant s'en prendre aux profits des capitalistes. Cela aucune note de hauts fonctionnaires ne viendra le suggérer. C'est la pression populaire qui l'imposera.

C. L.

« Sécurité »

LES IDÉES DE CHEVÈNEMENT : RÉPRESSION ET MAISONS DE CORRECTION...

Va-t-on revoir les maisons de correction pour les mineurs, à l'initiative du ministre de l'Intérieur « de gauche », Chevènement ?

Le 24 octobre, à Villepinte, en banlieue parisienne, celui-ci tenait colloque sur le thème « *Des villes sûres pour des citoyens libres* » en présence d'une belle brochette de membres du gouvernement dont Martine Aubry, Claude Allègre, Elisabeth Guigou et même Lionel Jospin venu conclure les débats. Les discours sur l'insécurité urbaine avaient une tonalité sécuritaire que ne renierait pas la droite.

Parmi les mesures annoncées par Jospin, figure la création d'un « conseil de sécurité intérieure » qui devrait mettre en œuvre et coordonner tous les moyens nécessaires pour mieux gérer les services de police, de justice, etc. Le « redéploiement » des forces de police et de gendarmerie sur le territoire en fonction des zones de forte délinquance est également prévu et, surtout, une volonté de revoir la loi sur la délinquance des mineurs a été vigoureusement affirmée.

Dans une interview au quotidien *Libération* du 27 octobre, Chevènement laisse clairement entendre que l'heure est au retour à l'ordre car, dit-il, « *la France connaît aujourd'hui deux problèmes majeurs : le chômage et l'insécurité* ». Mais comme le gouvernement ne se donne pas de réels moyens pour supprimer le chômage, Chevènement prétend s'attaquer à l'insécurité.

« *La participation des mineurs dans la délinquance est passée de 9,7 % en 1973 à 17,9 % en 1996* » note-t-il, admettant que cela s'est produit « *sur fond de décomposition sociale profonde* ». Mais, Chevènement n'en conclut pas que la lutte contre la délinquance passe avant tout par la lutte contre le chômage et qu'il ne peut même y avoir un recul de la délinquance qu'à condition que le chômage régresse de façon significative, que des emplois utiles, des salaires décents viennent améliorer de façon importante la vie dans les familles et dans les quartiers populaires.

Chevènement, Jospin et compagnie se contentent de propos généraux mais surtout démagogiques sur le fait que l'insécurité est aussi une inégalité, que tout citoyen honnête a droit à « *la sécurité de sa personne et de ses propriétés* ». Mais de quelles propriétés parlent-ils quand ils se réfèrent à ce qui est inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 ? Et l'insécurité des salariés par rapport à leur travail et à leur salaire, comparée à la sécurité des profits, qu'est-ce sinon l'inégalité ? Mais le colloque n'y a pas fait allusion.

Alors, explique Chevènement, « *pour les primo-délinquants il faut une sanction, un rappel de la loi, une lettre d'excuse, une réparation* », si possible avec des peines autres que la prison, mais « *il ne faut pas laisser passer le premier délit* ». Pour les récidivistes, et plus encore pour ceux appelés « *multirécidivistes* », ceux que Chevènement montre du doigt comme étant « *les durs, ceux qui pourrissent un quartier* », il propose « *le regroupement des mineurs délinquants dans des structures closes* », « *des centres de rééducation en milieu fermé avec des règles strictes* », c'est-à-dire pour appeler les choses par leur nom, dans des maisons de correction.

Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, s'est déclarée défavorable à une réforme de l'ordonnance du 2 février 1945 qui privilégiait l'éducation sur la répression des mineurs délinquants, tandis que Chevènement envisage sereinement « *les adaptations nécessaires* » dans le sens d'un serrage de vis car, dit-il, « *on ne peut pas séparer prévention et répression* ».

Comment s'étonner après cela que des voix de politiciens de droite aient salué l'initiative de ce colloque et son contenu ? Le gouvernement a embouché les mêmes trompettes réactionnaires et démagogiques que la droite, ce qui permet au *Figaro* du 27 octobre d'écrire « *la gauche découvre les vertus du discours sécuritaire* »... Quel compliment !

Lucienne PLAIN

RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS !

Le 31 octobre a été fixé par le ministre de l'Intérieur, Chevènement, comme date-butoir pour que les sans-papiers voulant régulariser leur situation déposent une demande officielle en ce sens.

C'est en juin dernier, juste après sa victoire électorale, que le gouvernement Jospin avait ouvert – ou plutôt, entrouvert – cette possibilité car, s'il semble qu'au total 150 000 dossiers de sans-papiers ont été déposés, Chevènement a d'ores et déjà annoncé que tous seraient bien loin de recevoir une réponse positive.

Relayés par Jospin et tout le gouvernement, les propos répétés d'un Chevènement, disant vouloir allier « *dignité* » et « *fermeté* » dans le traitement des sans-papiers, ont évidemment dissuadé plus d'un de déposer une demande. D'autant que la presse et la télévision n'ont pas caché que les rejets de dossier, à la discrétion des autorités sinon de tel ou tel fonctionnaire, s'accompagnent de l'injonction de quitter le territoire français pour les candidats déboutés. Quant aux agissements de ces autorités, ils ne laissent aucun doute sur ce qu'elles entendent par « fermeté ».

Ainsi, lundi 27 octobre, à quelques jours de la clôture du dépôt des dossiers, les CRS sont intervenus contre des sans-papiers qui occupaient une salle de la mairie du XIe arrondissement de Paris. Ceux-ci voulaient obtenir de Georges Sarre, maire de l'arrondissement et membre du Mouvement des Citoyens comme Chevènement, qu'il rappelle à ce dernier la promesse de régulariser les sans-papiers, promesse faite il y a un an, lors de l'occupation de Saint-Bernard, par les partis aujourd'hui au gouvernement. Les Jospin, Chevènement et autres étaient alors dans l'opposition et avaient besoin de se donner une image de « gauche » sur un terrain qui ne touche pas au portefeuille de la bourgeoisie.

Mais, on le voit, c'est encore trop pour les tenants d'une gauche « responsable » qui, comme elle l'avait montré lors des deux septennats Mitterrand, est prête à renier même les rares engagements pris avant les élections et à laisser entendre, comme la droite, que les immigrés aggraveraient le chômage. Bien sûr, tous les politiciens de gauche comme de droite savent que la plupart des sans-papiers ont un emploi, qu'ils sont exploités par des entreprises françaises, mais ils préfèrent flatter les préjugés anti-immigrés, en espérant que cela divisera la classe ouvrière. En tout cas, ils espèrent que cela la détournera des seuls responsables et profiteurs du chômage : les propriétaires des entreprises, les actionnaires, la bourgeoisie dans son ensemble.

Mais les travailleurs peuvent constater au même moment que ce gouvernement, s'il n'est pas respectueux de ses quelques promesses pré-électorales à l'égard des sans-papiers ou d'autres catégories populaires, est en revanche fort respectueux des intérêts des possédants. Il se montre l'ennemi de la classe ouvrière tout comme il l'est des sans-papiers.

Au moment où se termine le délai pour la régularisation des sans-papiers, au moment où ce gouvernement dit de gauche s'apprête à faire adopter des lois sur l'immigration que même certains hommes politiques de droite disent aggraver les lois Debré-Pasqua, les travailleurs doivent affirmer leur solidarité avec la lutte des sans-papiers.

P.L.

— Manifestation le 1er novembre —

« RÉGULARISATION, OUI ! SIMULACRE, NON ! »

Sous ce titre, la Coordination nationale des Sans-Papiers publie un appel « **à une manifestation nationale le 1er novembre, lendemain de la date-butoir du dépôt des dossiers, pour dénoncer cette pseudo-régularisation et réclamer :**

Un moratoire sur les expulsions ;

L'abrogation des lois Pasqua-Méhaignerie-Debré ;

Le retrait du projet de loi Chevènement ;

Le retour des expulsés et la libération des emprisonnés ;

La régularisation de tous les sans-papiers par l'attribution d'une carte de 10 ans ».

Lutte Ouvrière s'associe à cet appel à manifester, samedi 1er novembre à 14 heures, à Paris, Gare de l'Est.

Espagne

Élections en Galice

DES MANŒUVRES QUI NE FONT PAS UNE POLITIQUE POUR LES TRAVAILLEURS

Dimanche 19 octobre ont eu lieu les élections pour le Parlement de la Communauté autonome de Galice, région située au nord-ouest de la péninsule Ibérique et qui est un fief historique de la droite.

La Galice est une région traditionnellement pauvre. Sur un peu plus de 2 700 000 habitants, plus de 300 000 vivent à l'étranger. Dans les campagnes où domine la petite propriété, la dispersion des quelque 1,5 million de personnes dans des milliers de bourgs et de petits villages, mal reliés entre eux, favorise la main-mise des riches et des notables sur la vie économique, sociale et politique. C'est toujours le règne des «caciques», ces petits potentats locaux souvent liés à la droite. Par ailleurs le développement du chômage fait que beaucoup de chômeurs et de familles vivent des pensions des retraités dont l'attribution et le montant sont contrôlés par ces caciques.

C'est sans surprise que le Parti Populaire, dont le leader en Galice est Fraga Iribarne, ancien ministre de Franco, se maintient dans son rôle de principale force politique, majoritaire avec 51% des voix.

Du côté de la gauche, ces élections étaient les premières depuis la relative défaite électorale de 1996 et la démission de Felipe Gonzalez de son poste de secrétaire général du Parti Socialiste; elles ont été l'occasion pour les partis de la gauche de tenter des alliances et des rapprochements inhabituels. C'est ainsi que le PSOE avait choisi de conclure une alliance électorale avec les Verts ainsi qu'avec le secteur majoritaire de la Gauche Unie de Galice, dirigée par des communistes qu'on pourrait qualifier de «rénovateurs». C'est-à-dire que le PSOE a tenté de mener une politique avec le secteur galicien de la Gauche Unie (Izquierda Unida, IU, est une coalition électorale constituée il y a dix ans autour du Parti Communiste d'Espagne), en passant par-dessus la tête du dirigeant national du PCE, Anguita. Si cette tentative a déclenché une crise importante dans la Gauche Unie, entraînant l'exclusion non seulement du secteur galicien, mais aussi des secteurs qui le soutenaient, elle n'a pas été une réussite sur le terrain électoral. Bien des travailleurs ont eu l'impression qu'il ne s'agissait que de bagarres électorales pour des sièges de députés, et le PSOE a perdu plus de 100 000 voix et quatre sièges. Il passe de 27% des voix lors des précédentes élections en Galice en 1993, à 19% des voix. Le secteur minoritaire de la Gauche Unie de Galice, qui était resté fidèle à Anguita, obtint environ 10 000 voix, soit à peu près 0,9%.

En réalité les deux secteurs qui s'affrontaient dans ces élections, c'est-à-dire la direction du PCE contrôlée par Anguita et les rénovateurs, se situent sur le même terrain; ils considèrent tous deux l'alliance entre les partis de gauche en France comme un exemple à suivre. Et pour les uns et les autres, le problème n'était pas l'existence d'un accord avec le PSOE, mais celui de savoir qui devait le mettre en œuvre. Encore une fois la partie du PCE fidèle à Anguita, comme les «rénovateurs», se plaçaient sur le même terrain politique, celui de participer à la gestion de la société bourgeoise et d'être intégrés dans les diverses institutions.

Par ailleurs, parallèlement au recul de la gauche, on a assisté à la montée électorale du parti nationaliste appelé «Bloc Nationaliste de Galice» (BNG) qui est passé de 18% des voix en 1993 à 25% cette année. Cette coalition qui regroupe des courants allant de la droite nationaliste à certains restes de l'extrême-gauche (comme l'ex-LCR) a modéré avec le temps son prétendu discours radical. Toute sa campagne s'est déroulée sur le thème du respect de «*la dignité galicienne*». Le discours anti-européen et la dénonciation de l'oppression espagnole lui ont servi à gagner les voix des jeunes et celles de secteurs ouvriers frappés par la crise industrielle.

Mais ce déplacement de voix venues de la classe ouvrière vers des courants nationalistes qui se produit dans diverses régions d'Espagne montre combien se fait sentir l'absence de courants politiques qui militent sur le terrain de la défense des intérêts économiques et politiques de la classe ouvrière.

P.M.

Italie

SCHENGEN ET LE MUR DE L'ADRIATIQUE

Gamma

Des albanais, qualifiés de «dangereux», expulsés par l'armée italienne, en mars 1997.

Depuis le dimanche 26 octobre, l'Italie est devenue un «pays Schengen». En principe, cela signifie que les contrôles sont supprimés, dans les aéroports, à l'embarquement ou au débarquement des passagers venant ou allant dans un des autres pays de l'«espace Schengen» (France, Allemagne, Espagne, Portugal, Luxembourg). Le 31 mars prochain, il en sera de même à ses frontières terrestres et maritimes avec ces autres pays.

L'Italie, qui sera bientôt suivie par l'Autriche, rejoint ainsi «l'espace Schengen» avec deux ans et demi de retard. Ses partenaires, et en particulier la France, lui reprochaient en particulier de ne pas être assez vigilante pour l'accueil sur son sol d'étrangers venant de pays extérieurs à l'Union européenne. L'Italie ne compte pas moins de 8 600 kilomètres de côtes tournées vers l'Adriatique et la Méditerranée et dont la surveillance est difficile.

Alors avant d'être admise dans l'«espace de libre circulation» que constituent les pays appliquant la convention de Schengen, l'Italie a dû montrer patte blanche... quant à sa capacité à empêcher la libre entrée sur son sol de ressortissants d'autres pays. Sous la pression de ses partenaires, mais aussi des diverses forces politiques qui, en Italie comme ailleurs, ont fait de la démagogie contre les étrangers leur fonds de commerce électoral, sa législation a donc été modifiée, des normes contre l'immigration ont été adoptées, les moyens de la police renforcés. Des accords ont été passés – ou plutôt imposés – avec les pays d'origine des immigrants pour prévoir leur réadmission automatique. C'est le cas avec l'Albanie, obligée à réadmettre toute personne entrée en Italie en provenance du sol albanais. Tout cela sans oublier, au mois de mars, l'envoi par le fond d'un bateau de réfugiés albanais éperonné par un navire de la marine italienne.

Les partenaires de l'Italie viennent donc de reconnaître sa capacité à dresser des barbelés, invisibles mais efficaces, en Adriatique et en Méditerranée. Plus il y a de libre circulation en Europe, plus haut sont les murs qui l'entourent.

A.F.

Nyltech Saint-Fons (Rhône)

UNE MOBILISATION POUR LA DIGNITÉ

Depuis 1994, date de la création d'un «joint-venture» entre Rhône-Poulenc et Fiat, les salariés de Nyltech à Saint-Fons avaient vu salaires et prime d'intéressement prendre du retard par rapport à leur ancienne situation à Rhône-Poulenc. Il manquait 200 francs sur le salaire de base et près de 8000 francs sur la prime d'intéressement.

Depuis plusieurs semaines, le mécontentement s'exprimait dans les ateliers et bureaux. Des réunions, des rassemblements se faisaient, exprimant la colère des salariés. Colère d'autant plus justifiée que les installations fonctionnent au maximum car les carnets de commandes sont pleins jusqu'en mars.

La direction l'a senti car elle a invité les syndicats à venir «discuter», mais elle n'a rien proposé de concret. Les syndicats, après consultation du personnel, ont donc appelé à la grève pour le mardi 29 octobre, jour d'un audit «ISO 9002». Mais dès le lundi, la direction rappelait les syndicats et leur annonçait le versement d'une prime exceptionnelle de 5000 à 7000 francs pour janvier ainsi que l'alignement de la grille de salaires sur celle de Rhône-Poulenc.

En début d'année, la direction qui voulait bloquer les salaires avait déjà dû reculer devant les travailleurs en grève. Cette fois encore, c'est la crainte de perdre de la production qui l'a fait céder avant même que la grève ne commence. Maintenant on sait comment s'y prendre!

Correspondant LO

Renault Flins

ALORS QU'ON PARLE DE CRISE DE L'AUTOMOBILE SAMEDIS TRAVAILLÉS ET HEURES SUP' À TOUT VA !

Il paraît que le marché de l'automobile va mal en France. Mais à l'usine Renault de Flins, non seulement les installations tournent à fond, mais la direction vient d'annoncer une nouvelle giclée de samedis travaillés en heures supplémentaires : quatre ou six d'ici Noël, au volontariat... mais avec la pression des chefs. Elle a d'autre part décidé que, finalement, le 10 novembre, initialement non travaillé, les chaînes tourneraient, là encore avec des travailleurs «volontaires».

Le patron avait commencé l'année en soufflant le froid, annonçant 35 jours non travaillés pour 1997. En fait, si quelques jours chômés ont bien été programmés dans les premiers mois, ils ont été dépassés par le nombre de samedis travaillés effectués ensuite : il y en a eu sept notamment pour les seuls mois de juin et juillet, à la veille des vacances. En outre, pendant cette période, la direction recrutait des «volontaires» systématiquement chaque mardi pour déborder une heure après l'équipe du soir.

A la rentrée, même valse hésitation : la direction a d'abord placé un jour chômé le 10 octobre, qu'elle a d'ailleurs avancé en catastrophe au 6, non à cause de la faiblesse des ventes mais parce qu'elle avait fait une erreur de calcul et qu'il lui manquait des pièces pour construire ses voitures en flux tendus ! Et 15 jours à peine plus tard, voilà qu'elle annonce des samedis travaillés...

Il faut savoir qu'à Flins, en équipe du matin, nous travaillons déjà près d'une demi-heure de plus tous les jours depuis plus d'un an (et toujours sans temps de repas). Cette demi-heure est censée alimenter une banque d'heures dans laquelle le patron peut puiser des jours chômés.

Total, on travaille plus longtemps chaque jour mais la direction programme des samedis supplémentaires.

Jusque-là, surtout en raison de la faiblesse des salaires, elle avait trouvé sans trop de problème des volontaires pour ses samedis. A tel point qu'elle a fait venir un samedi des travailleurs du Montage pour mettre au point à l'avance une augmentation de cadence de 3 centièmes, de sorte que, le lundi suivant, les chaînes avaient pu démarrer plein pot, sans perdre de temps en rodage.

Mais cette fois-ci, bien des travailleurs sont choqués de la désinvolture du patron. La direction a ainsi expliqué aux dépanneurs des trois secteurs du Montage – Sellerie, Mécanique et Moteurs –, que puisque les samedis matins seraient travaillés, la permanence qu'elle leur imposait par roulement à ce moment-là pour l'entretien des installations devrait être décalée... au samedi après-midi. Pas contents du tout, les dépanneurs de l'équipe 1 ont débrayé 1 h 30 pour dire son fait au chef de groupe dans son bureau.

Et puis les chaînes tournent si vite qu'un jour de travail supplémentaire dans la semaine, c'est vraiment de trop. Alors bien des ouvriers et notamment des jeunes avertissent leur chef qu'ils ne sont pas d'accord pour venir le samedi. Pour le moment, ce n'est qu'un changement d'humeur. Mais si cela pouvait devenir un mouvement de mécontentement de toute l'usine, cela permettrait de mettre un coup d'arrêt à cette politique de flexibilité toujours plus grande que nous impose le patron.

Correspondant LO

Ditechna
Dunkerque

Les ouvrières de Ditechna en sont à leur quatrième semaine de grève contre la volonté des patrons d'amputer leur salaire de diverses primes (treizième mois, vacances, présence, rendement) au cours de l'année 1998, de le ramener au SMIC.

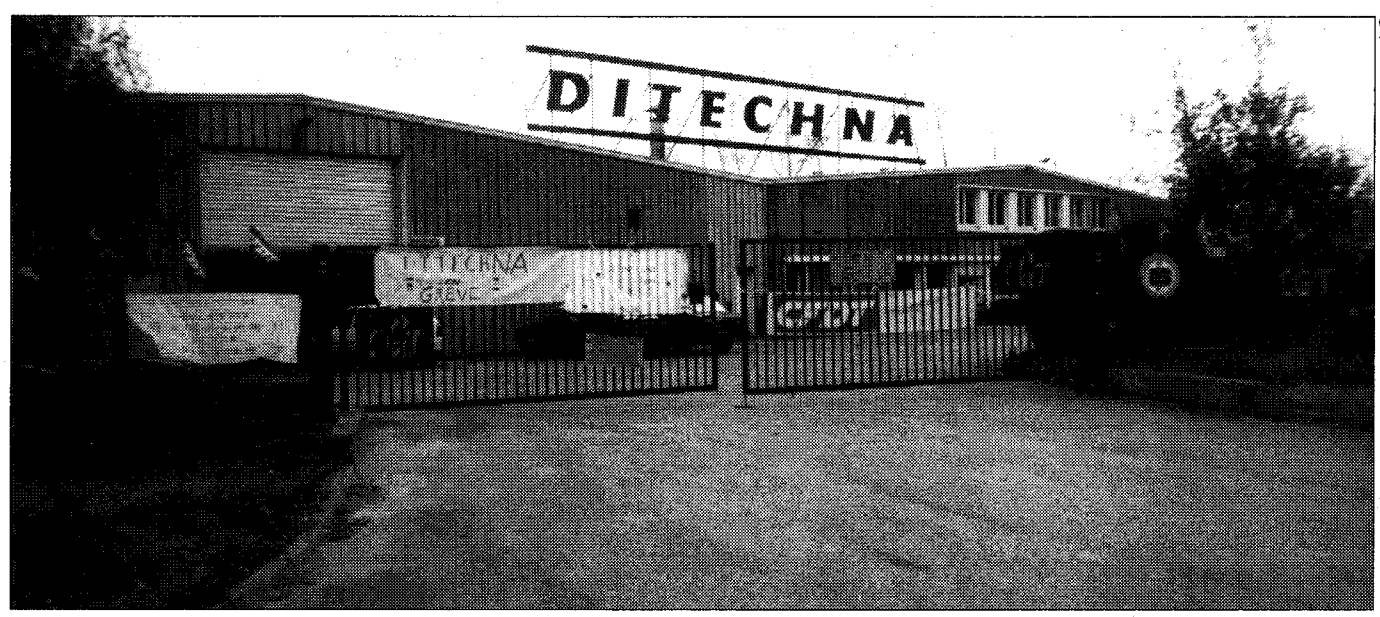

LA GRÈVE CONTINUE

Elles restent déterminées et unies, avec la conscience que ce n'est qu'ainsi qu'elles ont une chance d'obliger le groupe Dickson Constant – propriétaire de Ditechna – à reculer.

Cette semaine a d'abord vu la confirmation du fait que la direction a ouvert des ateliers dans l'ancienne usine Haltex à Halluin, près de Tourcoing, pour y faire faire par des non-grévistes quelques structures gonflages de Kangoo commandées par Renault. Un groupe de grévistes est allé le vérifier.

Lors des négociations du lundi 20 octobre avec les syndicats CGT et CFDT, la direction a reculé sur le seul 13e mois qu'elle a proposé de conserver... si le travail reprenait le lendemain. Mais les ouvrières en grève ont toutes refusé, car elles ne veulent accepter aucune baisse de salaire. Avec leur paye de 5 700 à 6 000 F, elles ont le plus grand mal à joindre les deux bouts. Alors avec moins ! D'autre part, elles font un travail assez dur comme ça et elles ne veulent plus du travail aux pièces. Jeudi 23, les grévistes ont repoussé à bulletin secret toute discussion sur l'annualisation du temps de travail et la loi de Robien que veulent en plus les patrons. 43 voix contre, sur 43 votantes !

Depuis une semaine, la direction a donc rompu les négociations et, le 28 octobre, elle a demandé au tribunal une astreinte de 10 000 F par jour pour tout gréviste qui continue à occuper l'usine...

Les grévistes continuent à recevoir le soutien de syndicalistes et de travailleurs des entreprises de la région (Ascométal, Pechiney, EDF centrale nucléaire, Parisot, etc.) qui viennent discuter et souvent apportent de l'argent donné par le syndicat ou provenant d'une collecte.

Vendredi 24, toutes les ouvrières étaient présentes pour accueillir notre camarade Arlette Laguiller, venue leur apporter son soutien. Autour d'une table ou durant la visite des ateliers, Arlette a dit que ce qui se passe ici est à l'image de toute la politique patronale et que cette grève est un symbole auquel pourraient se raccrocher beaucoup de travailleurs. Elle a insisté sur le fait qu'il faut plus de courage aux femmes pour occuper leur entreprise jour et nuit, ayant à faire une double ou une triple journée avec les enfants, le ménage et la vie familiale. Enfin, puisque dans beaucoup d'entreprises les patrons mènent la même politique odieuse, il faudrait donc que l'on aille vers un mouvement général des travailleurs... Après une heure et demie d'une discussion directe et chaleureuse, elle a été raccompagnée par les grévistes jusqu'à la porte de l'usine.

Samedi, une délégation de grévistes a participé à la manifestation du Parti Communiste à Lille sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail. Les ouvrières de Ditechna cherchent à faire connaître le plus possible l'enjeu de leur lutte. Et après quatre semaines d'occupation, elles sont toujours bien décidées à faire reculer le groupe Dickson !

Crédit Lyonnais

BÉNÉFICES RETROUVÉS... AUX FRAIS DU PERSONNEL

Manifestation, fin 1996.

Au Crédit Lyonnais, officiellement, les profits sont revenus : la direction annonce 600 millions de bénéfices pour le 1er septembre 1997. On n'invoque donc plus le «trou» lié aux opérations financières de la direction précédente (dont, rappelons-le, le PDG est quasiment le seul à être plus ou moins dans le collimateur de la justice alors que des dizaines de hauts cadres ont participé à la gabegie spéculative). Non, désormais, c'est le «manque de productivité» des employés qui serait la cause du «manque de rentabilité financière» de la banque.

Alors les réductions d'effectifs continuent et la situation des employés se dégrade.

Après trois plans «sociaux»...

On en est au 3e plan de suppressions d'emplois. Le premier (1994-1995) a supprimé 1 124 postes, le deuxième (1995-1996) en a supprimé 2 450 et le troisième, qui va de fin 1996 à fin 1998, doit en supprimer 5 000.

Il y a une vingtaine d'années, il y avait près de 48 000 employés. Au 30 août dernier, le Crédit Lyonnais n'en comptait plus que 33 500, car en plus des plans dits «sociaux», depuis le début des années 80 les départs (en retraite ou autres) ne sont plus compensés.

Pour les deux premiers plans, les volontaires au départ ou au passage à temps partiel ont été assez nombreux. Certains avaient déjà en vue un travail, d'autres attendaient pour prendre leur préretraite. Mais la direction trouve de moins en moins de volontaires : des 5 000 personnes qui devraient partir d'ici fin 1998, il n'y a, à ce jour, qu'environ 1 500 départs prévus.

Parmi les mesures du troisième plan figurent la préretraite, le temps partiel (les deux avec l'aide de l'État pour le financement) et ce que la direction appelle les «mutations extérieures», c'est-à-dire un emploi hors du Crédit Lyonnais, (comme par exemple ouvrir un petit commerce de journaux ou un bistrot).

Réduction de temps de travail sauce Robien

L'élément nouveau de ce plan a été l'utilisation de la loi Robien sur la réduction du temps de travail (RTT) avec aides gouvernementales, que la direction compte appliquer à 7 000 personnes dans les centres administratifs de Paris et de province. Elle prétend que cela éviterait 1 100 licenciements. Mais les personnes qui subiront cette RTT travailleront 33 heures au lieu de 39, réparties sur 4 jours, soit 8 heures 15 par jour. Ce qui veut dire, si l'on rajoute les trois quarts d'heure de déjeuner minimum, une amplitude de travail de plus de 9 heures. Étant donné le temps de transport qui s'y ajoute, cette amplitude n'est pas sans poser des problèmes aux personnes qui habitent loin de leur travail ou qui ont des enfants en bas âge. D'autant que ce n'est pas la promesse des 35 heures en l'an 2000 à la sauce Jospin qui va empêcher la direction d'appliquer les mesures de la loi Robien.

Cela se traduira par une baisse des salaires : nous ne serons plus payés que sur la base de 37 h 06. La direction profite des économies de charges consenties par l'État, elle ne paie de sa poche qu'une demi-heure par semaine pour la compensation de perte de salaire, et elle a encore eu le front de proposer au personnel un prélèvement de «solidarité» de 0,6% du salaire brut annuel ! Par une lettre individuelle, 18% du personnel a refusé cette arnaque (et même 30 à 40 % dans certains centres à Paris par exemple)

Seules la CGT et la CFDT n'ont pas signé cet accord sur la loi Robien, mais à Paris les militants de FO ont toujours marqué leur totale opposition aux plans de suppression d'emplois.

La pression augmente sur le personnel

Aujourd'hui les pressions contre le personnel se font de plus en plus fortes.

La direction convoque individuellement des employés pour leur dire : «*Votre poste va être supprimé, vous devez vous trouver vous-même un autre poste*»; «*Vous avez 50 ans, au Crédit Lyonnais il n'y a plus d'avenir pour vous, mais à l'extérieur vous avez de belles possibilités !*»; ou encore : «*Vous ne parlez pas couramment anglais, il n'y a donc plus de poste pour vous*»... alors que la personne n'a effectivement jamais parlé anglais depuis 25 ans qu'elle travaille et que la direction n'a jamais trouvé que cela posait le moindre problème.

La direction a même créé depuis le mois de juillet une agence d'«intérim» interne qu'elle fait fonctionner avec des personnes dont le poste est supprimé. Ces dernières sont amenées à jouer les «bouche-trous», pour des durées de une semaine à trois mois dans toute la région parisienne. La fatigue des trajets et l'inquiétude de l'avenir, voilà ce qui est promis à ce personnel.

Alors d'un côté il y a le bulldozer de la propagande patronale, qui dit que le problème ce ne sont pas les milliards de pertes du Crédit Lyonnais, mais ce serait le manque de productivité des employés. Elle assène l'idée que, de toute façon, le choix c'est soit les suppressions d'emplois qu'elle propose, soit «la porte» pour tout le monde.

Et de l'autre, il y a les militants qui essayent de faire en sorte que le personnel soit toujours solidaire, que les employés se racontent les méfaits de la direction, et ne les subissent pas comme une humiliation personnelle, que ce ne soit pas le «chacun pour soi», de façon à ne pas rater d'occasion de réagir le plus collectivement possible.

La réaction du personnel de l'Agence internationale

L'occasion s'est présentée, par exemple lorsque des employés de l'Agence internationale (qui travaillent avec l'étranger, au Siège) se sont entendu annoncer à leur retour de vacances, cet été, que leur poste de travail était supprimé suite à la réorganisation de l'Agence. La direction ne leur donne plus rien à faire et à casé leur bureau tant bien que mal à proximité d'un autre secteur, dans l'attente d'une éventuelle affectation. Heureusement leurs collègues proches les aident à tenir le coup; elles sont choquées de voir cela et de l'attitude du chef, qui épie les personnes qui viennent les voir et demande avec insistance à ces collègues sans postes où elles en sont de leurs démarches pour retrouver un autre poste. Une pétition de protestation, organisée par des délégués FO de ce secteur, a été alors signée par la très grande majorité du personnel (dont des cadres) et portée à la direction. Sans doute c'était peu de chose, mais l'ambiance du service a un peu changé quand même.

Cette solidarité, si elle persiste et se renforce, peut être précieuse pour l'avenir face à une direction qui veut augmenter les profits... des futurs actionnaires du Crédit Lyonnais, dont la privatisation est envisagée à plus ou moins brève échéance.

Correspondant LO

Du côté des UAC

Les unités d'appui commercial (UAC) du Crédit Lyonnais sont des centres administratifs de 100 à 200 personnes environ, liés aux agences. Il y en avait 19 à Paris et en région parisienne, il n'en restera plus que 9 à la fin de l'année 1998.

À chaque fois, ces fermetures se traduisent par des «migrations» du personnel, parfois très loin de là où il travaillait. Le temps de transport est de plus en plus couramment de trois heures par jour, certains employés atteignant même 4 heures à 4 heures 30, ce qui peut vouloir dire 1 500 F de dépense de transport par mois dans certains cas (la moitié de cette somme seulement est payée par le patron).

La direction estime que trois heures de transport par jour, c'est normal ! Un directeur n'a rien trouvé d'autre que de reprocher à certains employés de «manquer de solidarité avec leurs collègues» en refusant d'accepter un poste un peu plus éloigné pour eux-mêmes afin que leurs collègues aient moins de trajet à faire...

Peyrelevade, le PDG du Crédit Lyonnais (dont on ne sait pas s'il se réclame toujours de son appartenance au PS), interrogé en juin dernier par une collègue qui soulignait le gâchis humain et financier que représentaient les 13 à 14 heures (en comptant l'heure de déjeuner) passées par certains d'entre nous en dehors de chez eux, aurait invoqué, en substance, «*la nécessaire augmentation de la rentabilité du Crédit Lyonnais*» et expliqué que «*si le personnel ne voulait pas suivre, il avait à sa disposition un très bon plan social pour quitter le Crédit Lyonnais*».

En province, la situation est pire encore : à Brest, où l'UAC a fermé, le personnel doit aller travailler à Nantes, à plus de 250 kilomètres, ou à Rennes. Même chose à Bayonne où le personnel de l'UAC doit aller travailler à Toulouse ou à Bordeaux. Certains employés ont été contraints de démissionner car faire le trajet tous les jours est quasiment impossible et louer un studio pour y vivre la semaine (comme le propose la direction qui rembourse le loyer pendant quelques mois) n'est guère plus vivable !

Le cynisme et la morgue de la direction sont de plus en plus affichés. Cela pourrait lui valoir, peut-être plus tôt qu'elle ne l'imagine, une réaction du personnel qui serait bien légitime.

SNCF

Contre le manque d'effectifs et pour l'embauche de jeunes

GRÈVE DES CHEMINOTS DES AUBRAIS ET DE BLOIS

Depuis plusieurs années, du fait des départs en retraite non remplacés, les conditions de travail empirent à la SNCF Orléans-les-Aubrais. On ne compte plus les congés refusés, les périodes de travail de six jours consécutifs suivies d'un seul de repos, les coups de téléphone des cadres nous «invitant» à venir travailler sur nos repos.

Le mécontentement est monté d'un cran quand nous avons fait les comptes pour 1998. Sur les douze prochains mois, 23 camarades partent en retraite et la direction n'avait que de vagues promesses de mutation pour combler les départs. Pourtant, en mars dernier, il restait encore 1 200 jours de congés 1997 à donner, soit trois jours par cheminot ! Chacun voyait que les conditions de travail s'aggravaient et chacun connaît dans sa famille un ou plusieurs jeunes au chômage.

À l'appel de la CGT, CFDT, FO, une cinquantaine de cheminots se sont rassemblés mardi 21 octobre et «invités» à la réunion des délégués du personnel pour exiger de l'embauche et décider de la grève pour le week-end suivant si la direction ne voulait rien savoir. Ce jour-là, la direction annonçait l'embauche de six jeunes début 1998 et quelques mutations, mais tout le monde trouvait cela insuffisant.

Et, vendredi 24 octobre, c'est encore à plus de cinquante (sur 400) que nous nous sommes retrouvés. Et ce jour-là, surprise, il y avait des têtes nouvelles dans les gares : des cadres de la direction régionale de Tours qui, tout à coup, se souciaient du bien-être des usagers, en venant nous remplacer ! Cela nous a mis tous en colère, et tous ensemble, nous sommes allés les trouver pour leur donner le choix : soit ils reprenaient le premier train pour Tours, soit nous les gardions toute l'année car nous avions besoin d'effectifs et pas seulement un jour par an. Nous ne savons pas si c'est à cause du ton employé mais, un peu dépités, c'est la première solution qu'ils ont choisie !

Puis, nous sommes retournés voir la direction locale qui avait subitement trouvé les moyens pour trois embauches supplémentaires (en plus des six du mardi) et onze mutations étalées sur l'année 1998.

Nous étions tous contents de ce premier recul, mais nous avons maintenu la grève car les dates de mutation sont incertaines, le manque d'effectifs se faisant sentir partout, dans toutes les gares. Et ensemble nous avons parlé de déposer un nouveau préavis de grève pour le week-end de la Toussaint.

Du vendredi 24 au lundi 27 octobre, plus d'un cheminot sur trois a fait grève pour l'embauche (121 sur 338). C'est avec une certaine satisfaction que nous avons vu les cadres de l'établissement se succéder dans les postes d'aiguillage, sur les quais, tout le long du week-end, et nous sommes surtout satisfaits d'avoir fait reculer un peu la SNCF avec ces neuf embauches. C'est encore insuffisant, alors l'affaire est à suivre...

Correspondant LO

SNCF Orléans-les-Aubrais (Loiret)

Deux incidents qui auraient pu avoir des conséquences graves :

LA POLITIQUE DE «RISQUE CALCULÉ» DE LA SNCF

En moins de douze heures, aux Aubrais, deux incidents graves sur des boîtes d'essieux se sont produits.

Mardi 21 octobre, un train de marchandises était arrêté d'urgence à 14h30, suite à une alarme danger signalée par un détecteur de boîtes chaudes (ces détecteurs sont installés tous les 100 kilomètres environ et signalent une élévation anormale de la température des essieux des wagons). Après une visite du train, les cheminots présents découvraient une boîte de roulement éclatée, d'où un risque de déraillement.

Puis, dans la nuit du mardi au mercredi 22 octobre, une autre alarme se produisait, un train était stoppé en pleine campagne entre Orléans et Tours. Le conducteur, en inspectant son train, découvrit un essieu en feu. Il avait tellement chauffé qu'il était cassé, faisant pencher le wagon du côté de la voie contiguë. Cette fois, l'incident était si grave qu'il fallu laisser le train sur place de 2h du matin à midi, heure où le wagon de secours put le tirer à 10km/h après une réparation de fortune. De nombreux trains de voyageurs n'ont pu circuler et ont dû être remplacés par des cars pendant cette période.

Deuxième incident : la boîte (partie centrale de l'essieu) à la limite de la rupture.

Pour ce deuxième incident, le déraillement a été évité de justesse et tous les cheminots en avaient froid dans le dos car de nombreux trains circulent sur cette ligne Orléans-Tours et le wagon aurait pu être percuté par un train croiseur.

Ce jour-là, tous les commentaires des cheminots incriminaient la politique de moindre coût pour l'entretien du matériel. En dix ans, la SNCF a supprimé nombre de cheminots dans les ateliers de réparation de wagons, voire des ateliers entiers comme ce fut le cas aux Aubrais fin 1996. Les wagons roulent de plus en plus longtemps sans être révisés. C'est encore plus vrai pour les wagons de particuliers appartenant à des propriétaires privés (le wagon en cause est un wagon porte-autos appartenant à GEFCO, filiale de Peugeot). Ils doivent rouler le plus possible sans réparation pour les rentabiliser.

Il n'y a pas bien longtemps, ce type d'incident était rarissime. Mais, à force de productivité, de suppressions d'emplois, ils se multiplient et tous les cheminots sont inquiets des conséquences de cette politique de «risque calculé».

Correspondant LO

Administration centrale Travail-Santé

LES «30h» SE REBIFFENT

Au ministère chargé de la mise en place des emplois-jeunes, celui de Martine Aubry, nous sommes nombreux en contrat à durée déterminée de 3 mois, 6 mois ou 12 mois, et qui plus est à temps partiel sur des postes permanents qui nécessiteraient un plein temps. Nous faisons 120 ou 149h selon les cas, ce qui correspond à 28h ou 35h par semaine. Notre salaire va de 3700F à 4800F par mois comme agent. Nous sommes là depuis des années pour beaucoup. Le dernier concours proposé n'offre des postes qu'à 1/6e d'entre nous. Parmi les autres, plusieurs ont appris que leur contrat ne serait pas renouvelé.

Nous avons commencé à faire signer une pétition CGT-CFDT qui a vite obtenu plus de 600 signatures et nous sommes montés à 50, soutenus par les syndicats, porter les pétitions et dire ce que nous pensions à un conseiller du ministre. Une demi-heure plus tard, l'un de nous, non repris, retrouvait une place.

À l'heure où 150000 jeunes vont être embauchés au SMIC, il ne s'agirait pas de faire des économies en nous fichant dehors ou en prolongeant nos payes minables et sans garanties. Nous voulons un salaire à temps plein.

Ce n'est qu'un début. Dans les services déconcentrés, les précaires sont plus de 2000. Dans de nombreuses DDASS, des actions semblables ont eu lieu.

La ministre Aubry n'a peut-être pas fini de nous entendre.

General Electric Medical System (GEMS)
Buc (Yvelines)

395 suppressions d'emplois à GEMS-Buc

LA WORLD COMPANY CONTESTÉE

Chez GEMS-Buc, depuis l'annonce des 395 suppressions d'emplois, il y a quasiment tous les jours des manifestations d'opposition à ce plan, notamment par la mise en place de barrages filtrants (voir *LO* n°1527).

Mais la semaine dernière, la direction a essayé de déjouer cette contestation en essayant de sortir du matériel de l'usine grâce aux services d'un déménageur muni d'une nacelle. En moins de dix minutes, le déménagement était stoppé net par la présence des gars venus des ateliers. Le même jour, on a vu un gardien, flanqué d'un huissier, venir couper un cadenas d'une porte désaffectée avec un coupe-boulon. Comme par hasard, il y avait quelques voitures de chefs juste à côté, mais devant tous les salariés venus voir ce qui se passait, là aussi la direction a préféré laisser tomber.

Du coup, les barrages qui avaient lieu juste la journée ont été étendus à la nuit à partir du 21 octobre. En réponse, la direction a tenté une nouvelle opération en assignant 20 d'entre nous devant le tribunal des référés lundi matin car, dit-elle dans sa notification, « *GEMS SA. est appelée, de par son activité, à procéder à des livraisons très urgentes de matériel médical aux hôpitaux et cliniques tant en France que dans le monde entier... Tout retard dans ces livraison peut avoir des conséquences extrêmement graves sur la santé et la vie de certains malades...* ».

Ce ne sont pas des médicaments que l'on fabrique. L'urgence est toute relative, d'autant qu'il y a régulièrement des retards bien plus importants que cela. La direction se soucie tout d'un coup de « la santé des malades », mais tout de même pas au point d'arrêter les 395 suppressions d'emplois qu'elle a décidées et qui risquent d'entraîner des retards bien plus importants encore.

Non, pour GEMS, ce n'est pas la santé des malades qui la préoccupe, sinon elle n'abandonnerait pas le secteur entier de la radiothérapie, mais la santé de ses profits. Et pour cela, elle semble prête à tout. On vient de le voir avec les essais de déménagement, mais dans le même ordre d'idées, elle a fait appel à un huissier de Saint-Germain qui n'a pas hésité à écrire dans son rapport : « *À 6 h 50, ils sont 5 avec parmi eux Monsieur M..., de race noire que je reconnais* ». Pour quelqu'un qui vient seulement depuis quelques jours à l'entreprise, il est fort ! Mais, comme l'ont fait remarquer tous les salariés, s'il le reconnaît, y compris en précisant son nom, que vient faire cette phrase supplémentaire sur sa race ?

Mardi 28 octobre à midi, le tribunal a rendu son verdict : selon lui l'entrée et la sortie de véhicules doivent être libres. Cette décision prévisible n'a pas entamé la détermination des grévistes qui ont vu comme un geste d'encouragement le fait de n'être ni évacués ni condamnés à l'astreinte demandée par la direction de 5 000 F/jour pour chaque contrevenant.

La direction veut nous faire taire, mais l'assemblée du 28 octobre après-midi, rassemblant 300 personnes, a montré que, pour l'instant, elle n'a pas vaincu la contestation, toujours emmenée par la cinquantaine de gréviste qui en sont à leur 23e jour de grève

Correspondant LO

AFPA Toulouse

NON À LA BAISSE DES ALLOCATIONS !

Depuis le début du mois d'octobre, certains stagiaires de l'AFPA de Toulouse Bordelongue (300 stagiaires), qui suivent une formation rémunérée par une Allocation Formation Reclassement (AFR), ont reçu des ASSEDIC un courrier les informant qu'ils devaient rembourser un « trop-perçu » atteignant jusqu'à 3000 francs !

D'autres, qui avaient commencé leur stage plus récemment, début septembre, ont appris qu'ils percevraient une AFR bien inférieure à celle notifiée dans leur convention de stage.

C'est de cette façon que plusieurs dizaines de stagiaires ont eu connaissance des effets du nouveau règlement du régime d'assurance chômage, adopté en janvier 1997 : les stagiaires qui, avant leur formation, travaillaient à temps partiel ou faisaient un CES, n'ont plus droit à une rémunération d'environ 4 300 F par mois pendant la durée de leur stage. Leur allocation serait proportionnelle à ce qu'ils touchaient avant leur entrée en stage.

Cela signifie pour certains une diminution sévère des allocations prévues, jusqu'à 1 300 F par mois !

Ainsi, sous prétexte que des stagiaires avaient dû auparavant se contenter d'un petit boulot ou d'un CES payé une misère, on les condamne maintenant à se maintenir dans les difficultés pendant leur formation.

Comme ils le disaient dans l'un de leurs tracts : « *Ceux qui au départ sont dans la pire des situations sont encore enfoncés dans les problèmes ! Ceux qui ont le plus besoin d'une formation pour s'en sortir y auront le moins facilement accès !* »

L'ensemble des stagiaires a été choqué qu'on puisse exiger des plus démunis de faire encore des sacrifices. Les caisses du chômage, qui participent au financement de la formation adulte, ne sont pourtant pas déficitaires : l'an dernier, plus de 10 milliards d'excédents ont été dégagés. Et des milliards d'excédents sont prévus pour cette année et l'année prochaine.

C'est même à l'occasion de l'accord conclu entre les syndicats et les représentants patronaux pour la répartition de ces excédents que ces mesures touchant une partie des chômeurs ont été adoptées. La presse n'avait retenu alors que les aspects positifs de ces accords : revalorisation des indemnités de chômage et du RMI, baisse des cotisations pour les salariés et pour les patrons. La diminution des AFR, et la limitation des possibilités de les percevoir pour une partie des chômeurs étaient, elles, passées inaperçues.

Or ces mesures, comme la façon dont elles ont été annoncées aux personnes concernées, touchent des personnes qui connaissent déjà la précarité, qui doivent se contenter de revenus très faibles, qui sont à la limite de l'exclusion !

Les stagiaires à qui on venait d'annoncer cette diminution des allocations ne pouvaient même pas quitter leur stage, car ils auraient alors dû, d'après la loi, rembourser toutes les AFR perçues depuis le début de leur formation !

Face à l'émotion que ces mesures ont suscitée dans le centre AFPA de Bordelongue à Toulouse, et aux différentes assemblées générales tenues par les stagiaires, un responsable des ASSEDIC est venu leur expliquer qu'ils ne devaient pas tenir compte des courriers exigeant le remboursement des trop-perçus avant la fin du mois d'octobre. Premier recul.

De plus, on apprenait trois jours après, par une note de service, que les stagiaires ne devaient plus tenir compte des notifications des ASSEDIC annonçant une diminution des AFR : le montant des indemnités annoncées dans les conventions serait respecté. Deuxième recul.

Mais pour les prochaines formations, on peut être sûr que les ASSEDIC sauront annoncer dans les conventions la baisse des AFR pour tous ceux qui, avant leur formation, n'ont pas travaillé à temps plein pendant suffisamment longtemps.

Dans une société où certains encaissent les profits, les allégements de charges, les dégrèvements d'impôts, les subventions et aides de toutes sortes sous prétexte de lutte contre le chômage, on ne peut qu'en conclure que les sacrifices sont répartis de manière révoltante.

Devant cette situation, des stagiaires ne veulent pas en rester là et sont prêts à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour donner la publicité qu'elles méritent à ces mesures scandaleuses.

Correspondant LO

le 30 octobre 1922

LA «MARCHE SUR ROME» ET LES DÉBUTS DU FASCISME ITALIEN

Le 30 octobre 1922, il y a exactement soixante-quinze ans, Mussolini prenait le pouvoir en Italie. Son régime devait durer plus de vingt ans.

La «marche sur Rome» qui se terminait ce jour-là permit de présenter cette arrivée au pouvoir comme une conquête «révolutionnaire» de l'État. En réalité ce ne fut qu'une mascarade. C'est le plus légalement du monde que le dirigeant du parti fasciste s'installait aux commandes de l'État, avec le soutien de la grande bourgeoisie italienne.

LA CRAINTE DE LA RÉVOLUTION

Les quelques années qui avaient suivi la fin de la Première Guerre mondiale avaient été pour la bourgeoisie celles de la peur de la révolution.

L'Italie était passée directement de la guerre à une période d'instabilité, de crise et d'agitation : au cours du «biennio rosso», les «deux années rouges» de 1919 et 1920, grèves, manifestations, occupations de terres par les paysans, montée des organisations ouvrières avaient créé une situation prérévolutionnaire.

Les dirigeants socialistes s'y étaient tout au plus adaptés par des discours radicaux. Mais leur profond réformisme se traduisit en fait par la passivité. Celle-ci éclata au grand jour en septembre 1920, lorsque les dirigeants du syndicat CGL et ceux du Parti Socialiste mirent fin à un mouvement généralisé d'occupation des usines par un compromis sans valeur.

Dès lors, la bourgeoisie releva la tête et voulut au plus vite conjurer le danger de révolution. La crise économique, particulièrement ressentie par la petite bourgeoisie, lui fournit les troupes pour cela.

LE MOUVEMENT FASCISTE

Mussolini, s'il avait d'abord été un socialiste, était surtout un aventurier qui s'était séparé du parti en 1914 pour former son propre journal, *Il popolo d'Italia* – «*le peuple d'Italie*» – qui se proclamait un «journal socialiste» mais avait fait campagne pour la participation de l'Italie à la guerre.

Mussolini fonda dès janvier 1915 les «faisceaux (fasci) d'action révolutionnaire» qui regroupaient les socialistes interventionnistes. En mars 1919, il fondait les «faisceaux italiens de combat», première forme du parti fasciste. Maniant une démagogie où se mêlaient le nationalisme, la dénonciation des trusts capitalistes, le soutien en paroles aux ouvriers en grève et la dénonciation des Partis Socialiste et Communiste, il recruta ses premiers cadres parmi les officiers démobilisés et tout ce que le pays comptait de nationalistes aigris. Il trouva une base dans la petite bourgeoisie touchée par la crise, inquiète de la montée du mouvement ouvrier et que le mépris des dirigeants de celui-ci rejetait d'ailleurs dans les rangs de l'extrême droite.

Les «fasci» saisirent leur chance après le tournant de septembre 1920 et le reflux du mouvement ouvrier. Organisations paramilitaires, souvent encadrées par d'anciens officiers, ils disposèrent de complicités plus ou moins ouvertes de la part de l'armée ou de la police et, très rapidement, de subventions des gros industriels et des gros propriétaires fonciers. Peu nombreux au début, ils tiraient avantage de leur centralisation, de leur mobilité, pour aller frapper où et quand ils voulaient un mouvement ouvrier à l'implantation très large, mais resté profondément légaliste.

Partant en camions d'une grande ville, quelques centaines, voire quelques dizaines de fascistes pouvaient ainsi se rendre rapidement dans une ville, brûler la Bourse du Travail, les sièges des syndicats et des partis ouvriers. Les militants tentant de s'opposer étaient bastonnés, purgés à l'huile de ricin, transportés et abandonnés à des kilomètres, parfois tués. Les fascistes, eux, pouvaient repartir sans être inquiétés.

Cette technique de «l'expédition punitive» se généralisa durant toute l'année 1921, frappant d'abord les campagnes et les petites villes d'Italie du Nord où les ouvriers agricoles étaient fortement organisés, où le mouvement syndical et coopératif était particulièrement développé, avant d'oser intervenir dans les grandes villes mêmes, où une réaction ouvrière était plus à craindre.

Les troupes fascistes défilent devant le balcon du palais du Quirinal où se trouve le Roi Victor-Emmanuel III.

LA PASSIVITÉ DES PARTIS OUVRIERS

Les fascistes, devenus en novembre 1921 le Parti National Fasciste, restèrent longtemps sur le plan politique (et en tout cas électoral) une force très marginale. Le Parti Socialiste et les syndicats gardaient une influence bien supérieure. Mais, légalistes, ils se gardaient bien de répondre à l'organisation fasciste sur le terrain où elle les attaquait, alors qu'ils en avaient parfaitement la force. Ils se contentèrent en général de faire appel à l'État pour qu'il protège les citoyens et la légalité.

Il fallut attendre août 1922, alors que les fascistes renforcés faisaient la loi dans des régions entières, pour que, contre leurs violences, les organisations ouvrières appellent un prolétariat désorienté à une grève générale «dans et pour la légalité» le 1er août 1922. Les fascistes n'eurent aucun mal à briser cette «grève légalitaire».

Un épisode montra pourtant qu'alors encore une défense était possible : à Parme, les militants des «arditi del popolo» mobilisèrent la population pour organiser la défense militaire de la ville contre les troupes fascistes voulant l'occuper. Celles-ci durent se retirer piteusement au bout de cinq jours de siège.

Mais une réaction du même ordre à l'échelle du pays aurait impliqué, de la part des partis ouvriers, une politique révolutionnaire. Le Parti Socialiste en était bien incapable. Quant au Parti Communiste, très minoritaire, il n'était né qu'en janvier 1921, au Congrès de Livourne. S'il tenta de s'opposer à la montée du fascisme, la politique gauchiste de sa direction l'isola des autres partis ouvriers, avec qui il refusait toute alliance. C'est ainsi qu'il demanda à ses militants de quitter les «arditi del popolo» dont ils étaient souvent le noyau le plus actif. En les quittant, ils les vouaient à l'échec alors qu'ils auraient pu devenir l'instrument de la contre-offensive ouvrière.

Les expéditions punitives, la passivité gouvernementale, la trahison des partis ouvriers réformistes permirent au mouvement fasciste de se renforcer. Celui-ci passa entre juin et juillet 1922, de 500 000 à plus de 700000 membres. En moins de deux ans, de simples bandes, les faisceaux s'étaient transformés en une véritable organisation de type militaire et étaient devenus un instrument efficace pour rétablir l'ordre social.

L'APPEL DE LA BOURGEOISIE À MUSSOLINI

Toutes les vieilles forces conservatrices cherchèrent alors à faire alliance avec le nouveau parti fasciste.

Pendant tout le mois d'octobre 1922, Mussolini prit le pouls de la «bonne société», multiplia les consultations auprès des grands capitaines d'industrie, tout en faisant défiler ses troupes dans la plupart des grandes villes.

Mais Mussolini savait que la partie se jouait non dans la rue mais dans les allées du pouvoir, les salons de la Confindustria et de la Confagricoltura, les deux puissantes organisations patronale et agrarienne entièrement acquises à sa politique antiouvrière.

Sensible aux avances que lui avait faites Mussolini depuis 1921, le grand capital mit donc tout son poids dans la balance pour la formation d'un gouvernement fasciste. Plusieurs généraux de l'armée se rallièrent publiquement à l'idée. Lâché, le gouvernement dut donner sa démission, tandis que Mussolini, appelé par le roi pour former son ministère, quitta Milan et arriva à Rome... en wagon-lit alors que les milices fascistes, qui avaient conflué vers la capitale les jours précédents, étaient toujours bloquées par l'armée aux portes de la ville... Épuisées, mal armées, l'ordre royal les sauva de justesse de la débandade et les autorisa à passer. Mussolini les appela alors à défiler dans Rome pour célébrer leur «triomphe».

Ainsi, la marche sur Rome fut pour Mussolini une véritable mise en scène à l'intention de ses propres troupes ; une mise en scène qui servit à maquiller son arrivée au pouvoir de façon légale en victoire insurrectionnelle.

Le ministère de Mussolini, formé le 30 octobre, reçut l'appui de tout ce que l'État comptait à l'époque de «démocrates». Nationalistes comme Federzoni, radicaux comme Colonna, populaires comme Tangorra acceptèrent des maroquins ministériels. Même les dirigeants socialistes de la Confédération générale du travail (CGL) furent sollicités. C'est le patronat qui mit son veto. Mais Mussolini et le parti fasciste étaient désormais au pouvoir. Une longue nuit de terreur et de répression commençait pour le prolétariat italien.

René CYRILLE

Algérie

CES SIMULACRES DE DÉMOCRATIE NE RÈGLENT RIEN

La victoire du parti directement lié au président algérien, Liamine Zeroual, aux élections locales du 23 octobre n'a surpris personne. Le Rassemblement National Démocratique, constitué il y a six mois autour du chef de l'État, s'était déjà taillé un large succès aux élections législatives de juin dernier.

Le RND remporte cette fois 55 % des sièges dans les assemblées départementales et communales qu'il s'agissait de désigner. Si l'on ajoute à sa représentation celle des deux autres partis qui composent avec lui la coalition gouvernementale (21 % des sièges vont en effet au FLN, l'ancien parti unique, et 6,5 % aux islamistes modérés du MSP, le Mouvement de la Société pour la Paix), Zeroual s'est taillé des assemblées locales sur mesure.

Les manœuvres, les fraudes électorales, les pressions ont été si voyantes que non seulement les partis d'opposition comme le FFS ou le RCD, mais même le FLN et le MSP ont dénoncé la « fraude massive ».

Mais ces protestations auxquelles s'associent certains journalistes internationaux n'empêchent pas que Zeroual se vante aujourd'hui d'avoir réussi à « normaliser » la situation politique et réintroduit des formes prétendument « démocratiques » de gouvernement puisqu'il a réinstauré le multipartisme et organisé en deux ans quatre consultations électorales dont il est sorti formellement vainqueur.

Cependant l'abstention, très large, pourrait avoir atteint plus de 70 % dans certains quartiers des banlieues des grandes villes. Et ce prétendu retour aux pratiques du parlementarisme n'a contribué à régler aucun des problèmes importants qui se posent aujourd'hui en Algérie. La guerre larvée qui oppose les islamistes issus du FIS continue de faire des milliers de morts, le pouvoir ne cesse de démontrer qu'il est bien incapable non seulement de résoudre ce problème mais même de protéger les populations des massacres perpétrés par les bandes terroristes.

Et puis surtout, pendant que les communiqués officiels parlent d'un redressement de l'économie algérienne, d'un développement des relations économiques avec diverses puissances impérialistes, d'une stabilisation de la dette et d'un assainissement de la situation des entreprises dont les plus rentables passeraient au secteur privé, la pauvreté continue de s'aggraver pendant que le chômage se développe. Les privatisations sont précédées de vagues de licenciements destinées à rendre les entreprises vendables. Des économies continuent d'être faites aux dépens de tous les services publics. Des régions entières régressent sur le plan économique. Et ce sont là autant de problèmes qui ne pourront être résolus par le bulletin de vote, même dans le cadre d'élections moins truquées que celles de la semaine dernière.

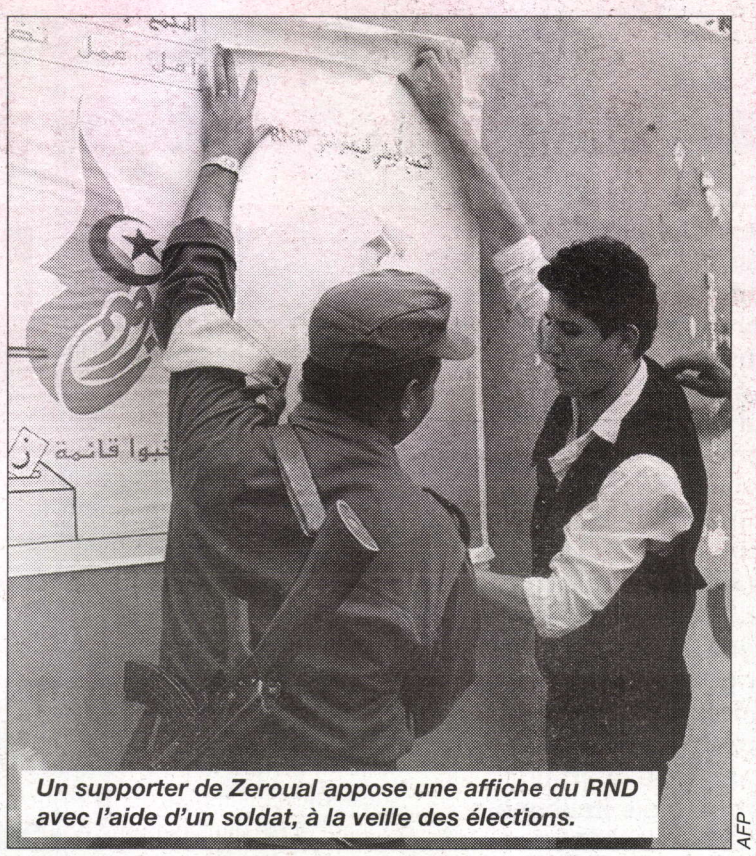

Un supporter de Zeroual appose une affiche du RND avec l'aide d'un soldat, à la veille des élections.

AFP

H.M.

250 millions d'enfants au travail

UNE CONDAMNATION DE CETTE SOCIÉTÉ

A Oslo s'est ouverte le 27 octobre une conférence internationale sur le travail des enfants, associant l'UNICEF, le Bureau International du Travail et une quarantaine de pays. Le phénomène n'est pas marginal, ni en voie de résorption puisque 250 millions d'enfants sont exploités dans des conditions comparables à celles du XIX^e^ siècle.

Les déclarations d'intention louables ont fleuri dans les discours prononcés dans cette assemblée. Tout comme d'intéressantes constatations sur les causes de ce travail des enfants : les participants mettaient en cause la « mondialisation » et, derrière ce terme, la course au plus faible coût salarial. Sans doute 5 % seulement des enfants seraient employés par des industries d'exportation, pour leur grande majorité dans les pays pauvres. Mais ceux qui bénéficient de cet état de fait sont les grandes entreprises du monde impérialiste, soit directement comme Nike, Ikea, Levi's, soit indirectement, en utilisant les services d'entrepreneurs locaux.

Mais les solutions avancées par les participants sont dérisoires. Ainsi l'UNICEF se félicite des retombées d'une loi préconisée par le sénateur américain Harkin en 1993. En refusant (pour la bonne santé des fabricants américains) l'entrée aux États-Unis de produits textiles provenant du travail d'enfants, cette mesure amena les fabricants bangladais à licencier les 80 000 enfants qu'ils employaient. Selon la version pessimiste de certains journalistes, les enfants sont désormais légion dans le « secteur informel » des petits métiers et de la prostitution. Selon la version optimiste d'autres reportages, après avoir chuté dans le « secteur informel », ils seraient maintenant scolarisés grâce à un accord signé en juillet 1995 à Dacca entre autres par les industriels bangladais du textile et l'UNICEF, sous le patronage des gouvernements américains et bangladais. L'UNICEF prévoirait dans la foulée de lancer un autre programme de scolarisation au Bangladesh, touchant une nouvelle tranche de 350 000 enfants. Si même cela réussissait, il n'y aurait donc plus 6,3 millions d'enfants au travail au Bangladesh, mais 6 millions, voire 5 950 000 enfants…

Dans le même registre, les représentants de l'UNICEF ont déclaré que, pour réussir, un programme se devait d'être modeste, et qu'obtenir que des enfants soient scolarisés dans les usines mêmes, 2 à 3 heures par jour, serait un pas en avant. D'autres avancent l'idée d'une convention qui fixerait à 14 ans le début de l'activité professionnelle. Une telle mesure n'a été adoptée par aucun pays d'Asie sauf le Népal. Mais en parcourant les statistiques on constate qu'au Népal il y a encore 45,2 % d'enfants de 10 à 14 ans au travail !

Ni l'accumulation des lois, ni les demi-mesures n'empêcheront l'exploitation des enfants. Il faut en finir avec ce système dominé par la loi du profit, les lois du marché qui font que le produit de cette exploitation sert surtout, au bout de la chaîne, à enrichir les plus riches des pays riches.

Nelly MEYER

Un monde malade

Le Kenya est victime d'une épidémie de choléra qui depuis le mois de juin a touché 2 500 personnes et fait 200 morts.

Selon Médecins Sans Frontières, l'épidémie sévit dans une région où moins de 20 % des habitants ont des latrines, où l'eau potable n'existe quasiment pas et où tout le monde s'approvisionne en eau en puisant dans des rivières souvent contaminées. Même faire bouillir l'eau est une mesure de prévention que MSF n'arrive pas à faire appliquer car cela entraîne des dépenses en bois souvent au-dessus des moyens de la population.

Le choléra est maintenant une maladie dont on peut guérir et que l'on peut éradiquer. Mais c'est de la misère provoquée par le capitalisme dont il faudra guérir la planète !

N. M.

Au sommaire de Lutte de Classe n°30 (novembre 1997)

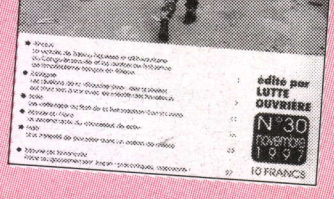

- **Afrique :** La victoire de Sassou-Nguesso et d'Elf-Aquitaine au Congo-Brazzaville et les avatars de l'influence de l'impérialisme français en Afrique.
- **Espagne :** Les divisions de la « Gauche Unie », des querelles qui n'ont rien à voir avec les intérêts des travailleurs.
- **Italie :** Les volte-face du Parti de la Refondation Communiste.
- **Irlande du Nord** Le second acte du « processus de paix ».
- **Haïti :** Une minorité de parasites dans un océan de misère.
- **Tribune de la minorité :** Face au gouvernement Jospin : pas critiques, opposants !

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres.

Lutte Ouvrière – Directeur de publication : Michel Rodinson – Commission paritaire n° 64-995